



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU

# FORT-LENNOX

*Plan directeur*



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU

# FORT-LENNOX

## PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Octobre 2007



# Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Lennox. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Lennox.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, flowing style.

**John Baird**



Lieu historique national du Canada du  
Fort-Lennox

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



---

**Alan Latourelle**  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada



---

**Francine Émond**  
Directrice  
Unité de gestion de l'Ouest du Québec  
Parcs Canada



# Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>9</b>
1.1	Mandat de Parcs Canada et cadre législatif .....	9
1.2	Processus d'élaboration du plan directeur .....	10
1.3	Lieu désigné et historique de la désignation .....	10
<b>2.</b>	<b>Le contexte historique .....</b>	<b>15</b>
<b>3.</b>	<b>Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative .....</b>	<b>19</b>
<b>4.</b>	<b>Les ressources culturelles et les messages .....</b>	<b>21</b>
4.1	Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national .....	21
4.2	Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national .....	31
4.3	Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national .....	34
<b>5.</b>	<b>Le contexte opérationnel actuel .....</b>	<b>37</b>
5.1	La visite du lieu historique national .....	37
5.2	La communication des messages de commémoration .....	38
5.3	La fréquentation, la satisfaction des visiteurs et l'impact économique .....	39
5.4	Le cadre touristique régional .....	41
5.5	La gestion environnementale .....	42
5.6	Les forces et les faiblesses .....	44
<b>6.</b>	<b>Les objectifs .....</b>	<b>47</b>
<b>7.</b>	<b>Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada du Fort-Lennox vers 2020 .....</b>	<b>51</b>
<b>8.</b>	<b>La mise en valeur .....</b>	<b>53</b>
8.1	Le concept de mise en valeur .....	53
8.2	Les mesures de gestion .....	53
<b>9.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>57</b>

<b>10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique .....</b>	<b>59</b>
10.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion .....	59
10.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur .....	59
10.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs .....	60
10.4 Conclusion .....	60
<b>Comité de planification .....</b>	<b>61</b>
<b>Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence .....</b>	<b>63</b>

---

# 1. Introduction

## 1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. Parcs Canada s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Il vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public.

Un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada est le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada du Fort-Lennox. Parcs Canada administre 154 lieux historiques nationaux, dont 28 au Québec. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada est tenue de produire ou de mettre à jour le plan directeur de chaque lieu historique national qu'elle administre. Le plan directeur a essentiellement pour but d'orienter les interventions touchant à la protection, à la mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion du lieu. L'élaboration du plan est encadrée par les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, dont la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Les objectifs stratégiques de Parcs Canada sont également pris en compte lors de l'élaboration d'un plan directeur. Celui-ci exprime donc, à l'échelle du lieu historique, les politiques générales de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Ces lieux contribuent à nous relier à un plus grand tout et à définir ce que signifie le fait d'être canadien. Ils font partie de notre passé et du patrimoine de tous nos compatriotes. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 915 lieux, 590 personnes et 365 autres éléments de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

---

## 1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été préparé selon les dispositions du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et sera revu selon les dispositions du paragraphe 32.(2) en 2011. Le plan directeur du lieu historique national du Fort-Lennox est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire composée d'employés de Parcs Canada. L'équipe a analysé la situation au lieu et elle a défini les principaux enjeux de gestion. Elle a élaboré une vision pour l'avenir et a proposé des mesures de gestion pour atteindre cette vision. En septembre 2006, des consultations publiques ont été organisées à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix afin de soumettre la vision et les mesures de gestion aux groupes et aux citoyens intéressés par le sujet. La stratégie de consultation publique a permis de connaître l'opinion des intervenants susceptibles d'être concernés par la mise en valeur et la gestion du lieu. Dans l'ensemble, le public s'est montré très favorable aux propositions avancées par l'équipe de planification. Les commentaires exprimés ont été compilés,

analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. Celui-ci a été soumis à une évaluation environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion n'entraîneraient pas d'effets environnementaux négatifs. Le plan a ensuite été révisé par le bureau national et présenté au ministre de l'Environnement pour approbation. Après avoir reçu l'approbation requise, le document a été déposé au Parlement.

## 1.3 Lieu désigné et historique de la désignation

L'axe Hudson – Lac Champlain – Richelieu a toujours été une voie d'invasion, que ce soit à l'occasion des guerres iroquoises, des conflits entre la France et l'Angleterre ou ceux opposant le Canada aux États-Unis. Lors de la guerre de Sept Ans, la position stratégique défensive de l'île aux Noix a été reconnue alors que les Français la fortifiaient. Depuis lors, et jusqu'au départ des Britanniques en 1870, les fortifications de l'île aux Noix ont joué un rôle prépondérant à l'intérieur d'un plan global de défense.



*Le fort Lennox à vol d'oiseau*  
D. Tremblay

---

C'est en 1920 que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada présente une liste des sites militaires canadiens qui ne sont plus requis par le ministère de la Milice. Cette liste est établie en vue de reconnaître des lieux ayant une valeur historique nationale. Au Québec, la Commission identifie l'île aux Noix comme l'un de ces sites. En mai 1923, elle recommande d'apposer une plaque sur l'île pour commémorer la bataille de l'île aux Noix ainsi que le fort Lennox. En 1925, elle réitère son intention de commémorer le fort Lennox en 1926 et la bataille de l'île aux Noix en 1927. En 1927, la Commission désire souligner, toujours au moyen d'une plaque, les services des officiers et marins de la marine royale et de la marine provinciale qui ont combattu pour la défense du Canada sur le lac Champlain. Une plaque commémorant la *Royal Navy* est alors installée à l'entrée sud du fort Lennox.

En octobre 1967 et en juin 1968, la Commission approuve les versions française et anglaise d'une nouvelle plaque pour l'île aux Noix. Le texte est beaucoup plus détaillé que celui de 1926 puisqu'il relate les différentes périodes de fortification et d'occupation de l'île depuis le Régime français jusqu'au départ des troupes britanniques en 1870. Aucune suite ne sera donnée à ce projet et ce n'est qu'en juin 1982 que la Commission approuvera une nouvelle inscription en remplacement du texte de la plaque de 1926. Le texte approuvé reprend le même contenu que celui proposé en 1968. La nouvelle plaque sera installée à droite de l'entrée du fort, après 1982. Dans l'intervalle, en 1940, l'île aux Noix avait obtenu le statut de parc historique national en vertu de la Loi sur les parcs nationaux.

Le lieu historique national du Canada du Fort-Lennox est localisé sur l'île aux Noix, sur la rivière Richelieu, à quelque 60 km au sud de Montréal et à moins de 14 km de la frontière canado-américaine, à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Il s'agit du lot n° 430 du cadastre québécois. L'île occupe une superficie de plus

ou moins 61 hectares. En 1921, lors du transfert de propriété du ministère de la Milice et de la Défense à celui de l'Intérieur, il n'était pas clair que les îlots adjacents étaient inclus dans le lieu historique national. Toutefois, dans le décret de création du parc historique national (décret du C.P. 7662, du 28 décembre 1940), ils ont été inclus. Il faut noter que d'après les archives de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ces îles appartiennent à des intérêts privés.

À la pointe sud de l'île aux Noix, on retrouve le fort Lennox proprement dit, dans lequel s'élèvent plusieurs bâtiments et structures : porte, logis des officiers, corps de garde, casernes des soldats, magasins d'artillerie et d'intendance, casemates nord et ouest, poudrière et latrines. À l'extérieur du fort, on retrouve, outre le quai ouest et le quai des croisières (est), un bâtiment sanitaire, situé au centre de l'île, et, un peu plus au nord, une remise, un garage et un atelier. Ajoutons qu'une multitude de vestiges archéologiques sont disséminés un peu partout sur l'île. La majeure partie de l'île aux Noix est gazonnée alors qu'une végétation arborescente se retrouve sur le pourtour. Enfin, Parcs Canada est également propriétaire d'une jetée située sur la rive gauche du Richelieu et où se trouvent un stationnement, un centre d'accueil, le quai du traversier et diverses installations destinées aux services d'entretien. Le site est assujéti au décret sur les parcs historiques nationaux. De ce fait, le *Règlement général sur les parcs historiques nationaux du Canada* de même que le *Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux* s'appliquent à l'intérieur des limites du lieu.

Depuis le départ des troupes britanniques en 1870, le public a toujours eu accès à l'île aux Noix, que ce soit comme lieu de villégiature ou de camping, souvent par l'intermédiaire des scouts ou des Jeunesses ouvrières catholiques. Lorsque le site devient un lieu historique national au début des années 1920, plusieurs infrastructures d'accueil sont

---

érigées. La première intervention archéologique a lieu en 1958. Depuis ce jour, plus de 150 secteurs de l'île ont été fouillés. Ce n'est qu'en 1970 que le gouvernement canadien entreprend la conservation et la restauration de cette impressionnante fortification. En 1978, le centre d'accueil est inauguré sur la jetée de la rive gauche de la rivière. Un premier plan directeur est publié en 1993. C'est celui-ci qui fait ici l'objet d'une révision. Lors de la saison estivale 2000, une étude sur le profil des visiteurs individuels en provenance du traversier a été menée. Enfin, en août 2002, l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu a été approuvé. L'évaluation de l'intégrité commémorative est prévue au cours de l'année 2009.

Lieu historique national du Canada du  
**Fort-Lennox**

## LOCALISATION

**Fort Lennox**  
*National Historic Site of Canada*

## LOCATION





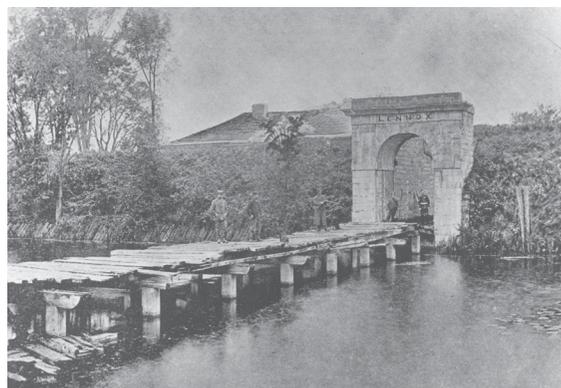
---

## 2. Le contexte historique

L'île aux Noix a joué un rôle significatif dans l'histoire militaire du Canada<sup>1</sup>. Son site rappelle la longue histoire de la voie navigable Hudson – Lac Champlain – Richelieu comme route d'invasion du Canada à partir du sud. À l'époque de la conquête britannique, la géographie a favorisé le choix de l'île aux Noix comme principal point de défense sur la frontière du Richelieu – lac Champlain, située à moins de 14 kilomètres. De l'île, la navigation sur le Richelieu s'effectuait sans encombre jusqu'à Saint-Jean, centre de ravitaillement situé à environ 20 km en aval. Pièce maîtresse d'un petit archipel de six îles, elle s'étend sur plus de 1 350 mètres de longueur dans l'axe nord-sud et fait près de 400 mètres de largeur dans la partie sud, et même un peu plus dans la partie nord, soit une superficie totale d'environ 61 hectares.

Sa position au milieu de la rivière en fait un lieu stratégique appréciable pour le contrôle de la navigation sur le Richelieu. L'étroitesse des chenaux de part et d'autre de l'île offrait une portée de tir d'artillerie suffisante pour atteindre l'ennemi. La pointe sud de l'île, orientée vers l'amont de la rivière et faisant face à l'ennemi, était directement alignée sur un débouché à portée de tir d'artillerie, appelé Pointe de l'Esturgeon. Toute embarcation qui naviguait sur la rivière ne pouvait éviter ce débouché. Autre avantage, le relief plus élevé de la partie sud était propice à la construction d'ouvrages défensifs. L'environnement de l'île comportait cependant un inconvénient majeur : la rivière du Sud débouchait sur la rive droite, à environ 875 mètres au nord de l'île. Comme elle communiquait avec la baie de Missisquoi, l'île pouvait être contournée. Les autorités militaires seront constamment préoccupées par cette situation.

À l'aube de la conquête britannique, les Français reconnaissent le potentiel défensif de l'île. Dès 1759, ils y érigent des fortifications pour contrer un affrontement avec les Britanniques. Ces fortifications auraient été démantelées en octobre 1760, quelques semaines après la capitulation de Montréal. L'activité militaire reprend de plus belle avec la guerre d'Indépendance américaine (1775-1782). Après l'occupation américaine de 1775, les Britanniques reprennent possession de l'île et décident à leur tour de la fortifier. Entre 1778 et 1780, un petit fort destiné à abriter une garnison réduite est aménagé dans le secteur de l'ancienne fortification française. En 1782, on décide d'ériger cinq redoutes mais seules trois d'entre elles seront effectivement complétées.



*Entrée du fort vers 1890*  
Bibliothèque et Archives Canada, n° 11527

Trente ans plus tard, c'est la guerre de 1812 qui viendra ranimer les opérations militaires dans le couloir stratégique du Richelieu – lac Champlain. Les fortifications de l'île sont de nouveau restaurées. Dans le but de faire

---

1. Ce texte est tiré de l'énoncé d'intégrité commémorative approuvé en 2002.

---

contrepois à la flotte américaine qui patrouille sur le lac Champlain, les Britanniques entreprennent alors l'aménagement d'une base et d'un chantier de construction navale à l'île aux Noix. Pour faire place à ces nouvelles installations, la redoute nord du premier fort britannique est complètement démolie. À partir de 1819, c'est tout le premier fort anglais qui disparaît, avec la construction du fort Lennox.

Les plans du fort Lennox ont été dressés par l'ingénieur Gustavus Nicolls en avril 1816. Celui-ci adopte, comme son confrère Gother Mann, 30 ans plus tôt, le plan classique d'un fort carré à quatre bastions. Ce tracé géométrique s'inspire largement du modèle de Vauban, défini deux siècles auparavant, et est issu de la tradition conservatrice véhiculée dans les différentes écoles militaires de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe. Nicolls applique donc à l'île aux Noix un modèle qu'il a appris à l'Académie royale de Woolwich. Il doit cependant modifier quelque peu le modèle de Vauban pour l'adapter à la topographie de la partie sud de l'île.

Au rempart conventionnel doté d'un terre-plein et d'un parapet, Nicolls juxtapose un fossé sec au centre duquel s'élève une palissade. Sur le front sud, plus exposé au tir ennemi, Nicolls prévoit la construction d'un ravelin protégé par un fossé et une palissade. Le front nord, pour sa part, est pourvu d'un redan et d'une poterne. Le reste du terrain entourant le fort est aménagé en glacis. Dans l'enceinte, le long des courtines, Nicolls prévoit aménager les édifices de casernement et d'entreposage nécessaires au soutien de la garnison, tels que le corps de garde, le logis des officiers, la caserne d'une capacité de 576 soldats et les deux entrepôts, l'un affecté à l'*Ordnance* et l'autre au Commissariat. Pour les édifices, l'ingénieur prévoit un rez-de-chaussée voûté à l'épreuve des bombes (*bomb proof*) comme il est d'usage pour les

petites fortifications. Avec ses plafonds, seul le logis des officiers fait exception. Il propose par ailleurs la construction d'une poudrière dans la gorge du bastion nord-ouest le moins exposé, le tout entouré d'une palissade de pieux et fermé par un mur de maçonnerie. De petites casemates à l'épreuve des bombes, destinées à l'entreposage des provisions, sont aménagées sous les remparts, soit 11 sous le rempart ouest et 6 sous le rempart nord. Au centre du fort, s'étend un immense champ de parade voué aux exercices et aux manœuvres militaires et au milieu duquel est installé un cadran solaire. Quant à l'entrée du fort, Nicolls la dote d'un pont-levis actionné par une bascule en contrepois. Le même mécanisme actionne le pont-levis de l'entrée du ravelin au front sud. Les travaux de construction du nouveau fort, qui porte le nom de Lennox en hommage à la mémoire de Charles Lennox, quatrième duc de Richmond et gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique en 1818 et 1819, s'échelonnent de 1819 à 1829.

Plusieurs autres événements majeurs, tels que l'insurrection des Patriotes du Bas-Canada en 1837-1838, la menace fénienn<sup>2</sup> et la Guerre civile américaine dans les années 1860-1869, viennent raviver l'activité militaire de l'île; cependant, ces conflits modifient peu l'aspect physique de l'île aux Noix. Tout risque de conflit étant écarté avec la signature du traité de Washington, les Britanniques quittent définitivement l'île aux Noix en 1870. Dans l'intervalle, entre 1857 et 1861, le fort Lennox avait accueilli la première prison (école) de réforme implantée au Canada.

Après le départ de la garnison britannique, la milice canadienne occupe le poste frontalier de l'île aux Noix, généralement l'été, jusqu'en 1921. Durant cette même période, et ce jusqu'en 1947, l'île a également été louée à des cultivateurs des environs qui y

---

2. Les Féniens (*fenians*) étaient des patriotes irlandais basés aux États-Unis et appartenant à la *Irish Republic Brotherhood*. Dans le but d'affaiblir les forces britanniques en Irlande où ils voulaient obtenir leur indépendance, ils projetaient d'attaquer le Canada où les troupes britanniques étaient également présentes.

---

faisaient paître leur bétail et y récoltaient du fourrage. À partir de 1920, alors que l'île aux Noix devenait un lieu historique national, plusieurs infrastructures d'accueil sont construites. De plus, dès 1888, on retrouve à l'extérieur de l'enceinte du fort une aire de camping et un camp scout. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, le fort Lennox est choisi par le gouvernement fédéral pour recevoir des réfugiés juifs allemands qui s'étaient d'abord exilés en Grande-Bretagne. En 1940, on y érige donc de nombreuses installations temporaires sur le modèle d'un camp d'internement. Quant à la partie de l'île sise à l'extérieur du fort, elle est dotée de certaines installations complémentaires qui ne touchaient pas directement les réfugiés. Après la fermeture de ce camp en 1943, l'île aux Noix redevient un lieu de villégiature. Entre 1945 et 1948, les Jeunesses ouvrières catholiques, une organisation pour les jeunes, occupent les installations de l'île de façon saisonnière. Jusque dans les années 1960, il était possible de faire du camping dans la partie nord de l'île.

En 1958, une première intervention archéologique a lieu à l'île aux Noix. Depuis ce jour, plus de 150 secteurs de l'île ont été fouillés. Bien que ce fut en 1940 que l'île aux Noix a été intégrée au réseau des lieux historiques nationaux, ce n'est qu'en 1970 que le gouvernement canadien entreprend la conservation et la restauration de cette impressionnante fortification. En 1978, un centre d'accueil est inauguré sur la rive gauche de la rivière Richelieu. C'est désormais de cet endroit que les visiteurs auront accès à l'île, par bateau.



---

### 3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

L'intégrité commémorative est un concept utilisé par Parcs Canada pour décrire le bon état et le caractère global<sup>3</sup> d'un lieu historique national. Il s'agit de l'état souhaité pour ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu<sup>4</sup>.

Afin de garantir la protection et la mise en valeur adéquate des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a élaboré la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Cette politique s'appuie sur cinq grands principes de gestion, à savoir les principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Répondre aux exigences de ces principes permet généralement d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. Dans la pratique, l'application de cette politique signifie que les ressources culturelles sont définies et évaluées et que leur valeur historique est prise en considération chaque fois que des mesures sont mises de l'avant.



*Entrée du fort*  
Parcs Canada / S. Grenier

L'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Fort-Lennox a été approuvé en 2002. Ce document énonce l'objectif de commémoration du lieu, il décrit les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu et leur attribue des valeurs. De plus, il présente au public les motifs de la désignation à titre de lieu historique national. Enfin, il décrit les autres valeurs patrimoniales, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées aux motifs de la désignation. L'énoncé a aussi fixé des objectifs en matière de conservation des valeurs historiques et de leur communication au public. Il décrit donc l'état global souhaitable pour le site. Il sert de cadre de référence pour la planification, la gestion, l'exploitation et l'établissement de rapports d'évaluation du lieu ainsi que pour la prise de mesures correctrices. Il s'adresse à tous les intervenants impliqués dans la protection, la mise en valeur et la gestion du site. La mise en relation de cet état souhaitable avec la situation

---

3. Réfère à l'intégralité, à la totalité quantitative et qualitative du lieu et de ses composantes.

4. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.

---

existante permet de définir des mesures de gestion pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

Le motif de la désignation du lieu historique national du Fort-Lennox, défini dans l'énoncé d'intégrité commémorative de 2002, s'énonce ainsi :

- Pour prévenir les invasions par la rivière Richelieu, l'une des voies d'entrée au Canada, l'île aux Noix a été fortifiée à plusieurs reprises depuis 1759 et une garnison l'occupa jusqu'en 1870.



***L'île aux Noix***

Roger and Doug Harwood, *America's Historic Lakes*

---

## 4. Les ressources culturelles et les messages

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son association aux motifs de la désignation : une ressource culturelle est directement liée (niveau 1) ou elle est non liée (niveau 2) aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Pour que l'intégrité commémorative du lieu soit atteinte, toutes ces ressources, quel que soit leur niveau, doivent être protégées, conservées et mises en valeur et les motifs de la désignation doivent être communiqués efficacement au public. Au lieu historique national du Fort-Lennox, les ressources directement liées aux motifs de la désignation sont :

- le lieu désigné;
- les paysages et éléments paysagers;
- les ressources culturelles in situ;
- les objets.

Quant aux ressources non liées aux motifs de la désignation, elles sont constituées de ressources culturelles in situ, d'objets de collections archéologique et ethnologique, de même que d'un environnement naturel très riche.

### 4.1 Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

#### Lieu désigné

Le lieu désigné englobe toute l'étendue de l'île aux Noix sise dans le lit de la rivière Richelieu à la hauteur de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. De forme allongée suivant un axe nord-sud, l'île couvre une

superficie de 61 hectares, plus ou moins, et correspond à l'ancienne réserve militaire du fort Lennox. L'île est bornée à l'est et à l'ouest par deux étroits chenaux. Le fort Lennox est situé à l'extrémité sud de l'île.

Les **valeurs historiques** rattachées au lieu désigné sont les suivantes :

- L'île aux Noix constitue un lieu de mémoire capital associé à l'évolution géopolitique du Canada et à son histoire militaire.
- Le lieu témoigne de la stratégie et de la tactique défensive adoptée par les Français d'abord, puis par les Britanniques, durant trois conflits majeurs : la guerre de Conquête, la guerre d'Indépendance américaine et la guerre de 1812-1814.
- La présence du fort Lennox sur l'île aux Noix contribue à la symbolique du concept touristique de la « vallée des forts » attribué au couloir rivière Richelieu – lac Champlain.

#### Paysages et éléments paysagers

La morphologie générale que l'île aux Noix offre aux visiteurs n'a pratiquement pas changé depuis le début de la construction du fort Lennox en 1819. Seul le couvert végétal a évolué. Les composantes maîtresses de ce paysage sont la rivière Richelieu, incluant les chenaux est et ouest, ainsi que l'île aux Noix elle-même. Quant au fort Lennox proprement dit, à ses bâtiments et autres structures reliées à la défense, ils nous sont parvenus dans un état de conservation remarquable. Il est important de noter que le paysage de l'île offre toujours la situation de

---

commandement sur les environs du fort, comme c'était le cas au XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, l'ancien chemin qui traversait l'île sur presque toute sa longueur existe toujours. Enfin, quelques vestiges des fortifications françaises, du premier fort britannique et du chantier de construction navale sont toujours apparents dans la topographie.

Les **valeurs historiques** rattachées aux paysages et aux éléments paysagers sont les suivantes :

- La seule présence du fort Lennox sur l'île aux Noix constitue un paysage culturel du début du XIX<sup>e</sup> siècle, rappelant notamment la réalité du paysage militaire de l'époque.
- La topographie du site témoigne de la présence de vestiges archéologiques qui rappellent l'existence des fortifications françaises, du premier fort britannique, du chantier de construction navale et de l'occupation humaine, notamment le cimetière.
- La concentration des ouvrages défensifs dans la partie sud de l'île et l'étendue des champs de vision sur les chenaux, de part et d'autre et au sud, rappellent l'une des fonctions principales de toutes les fortifications de l'île aux Noix, soit le contrôle de la navigation en provenance du lac Champlain.
- Le paysage formé par la géométrie et le profil des ouvrages du fort Lennox rappelle les grands principes de la fortification bastionnée : le flanquement et le défilement.

### **Ressources culturelles in situ**

Les ressources culturelles de niveau 1 in situ sont essentiellement constituées des éléments d'infrastructure militaire mis en place durant plus d'un siècle d'évolution, soit depuis les dernières années du Régime français, en

1759-1760, jusqu'à la fin de la période coloniale, marquée par le départ des troupes britanniques en 1870. Aux ouvrages défensifs proprement dits s'ajoutent des infrastructures diverses (édifices, quais, chemins, clôtures, aménagements, etc.), reliées au fonctionnement des ouvrages défensifs de même qu'à l'hébergement des garnisons ou encore à des fonctions d'entreposage de toute sorte. En outre, lors des importantes périodes de construction, de nombreux bâtiments se sont greffés à ces installations; ils répondaient soit aux besoins divers des chantiers (moulin à vent, briquetterie, four à chaux, cantines, etc.) soit au logement des employés civils (menuisiers, charpentiers, bouchers, etc.) engagés à ces occasions.

Avec son rempart, ses ouvrages avancés et ses bâtiments, le fort Lennox domine toujours le paysage de l'île aux Noix et témoigne au premier chef de l'objectif de commémoration. Toutes les autres constructions et occupations qui se sont succédé, et qui touchent l'utilisation militaire de l'île, sont aujourd'hui des ressources archéologiques présumées ou effectivement repérées qui témoignent tout autant de l'objectif de commémoration du lieu historique national. De façon chronologique on y retrouve donc :

- Les vestiges de fortifications françaises (1759-1760);
- Les vestiges des occupations des troupes américaines (1775-1778);
- Les vestiges des premières fortifications britanniques (1778-1812);
- Les vestiges des ouvrages associés à la guerre de 1812-1814 (travaux de réfection des premières fortifications britanniques et établissement naval de 1814-1834);
- Le fort Lennox, les vestiges qui lui sont associés et les édifices toujours en place (1819-1870).

Lieu historique national du Canada du  
**Fort-Lennox**  
National Historic Site of Canada

- Lieu désigné / Designated Place
- Propriété de Parcs Canada  
Parks Canada Property
- Zone de vestiges archéologiques  
Area of Archaeological Remains

**INSTALLATIONS ET SERVICES / FACILITIES**

- Stationnement / Parking
- Bâtiment sanitaire / Washroom Facilities
- Aire de pique-nique / Picnic Area



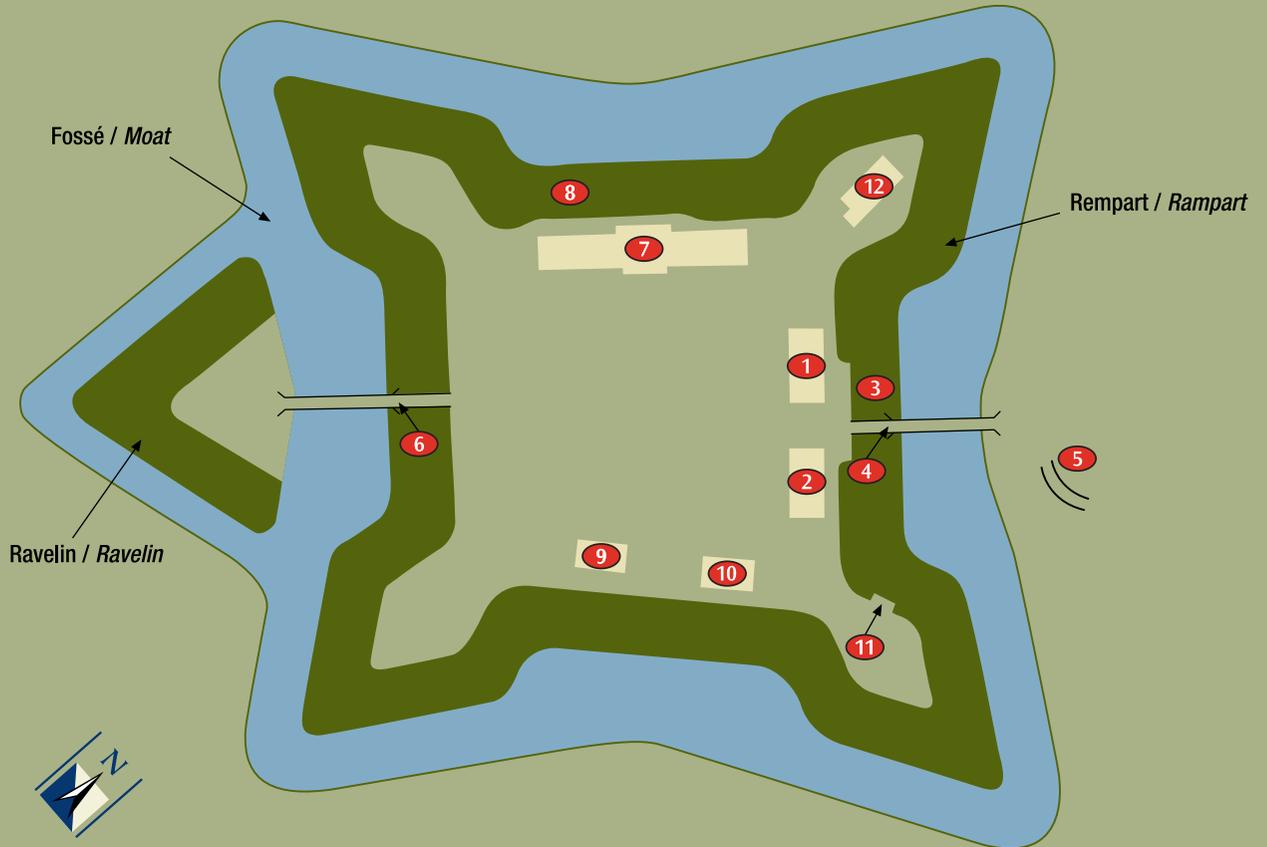


Lieu historique national du Canada du  
**Fort-Lennox**

## LOCALISATION DES STRUCTURES

**Fort Lennox**  
National Historic Site of Canada

## STRUCTURES LOCATION



1 Logis des officiers  
*Officers' Quarters*

2 Corps de garde  
*Guardhouse*

3 Casemates nord  
*Northern Casemates*

4 Porte et passage nord  
*Gate and North Passage*

5 Passage du redan  
*Redan Passage*

6 Passage sud  
*South Passage*

7 Caserne des soldats  
*Soldiers' Barrack*

8 Casemates ouest  
*Western Casemates*

9 Magasin d'artillerie  
*Armory*

10 Magasin d'intendance  
*Quartermaster's Store*

11 Latrines  
*Latrines*

12 Poudrière  
*Powder Magazine*



---

Par ailleurs, la rivière Richelieu abrite de nombreux vestiges archéologiques subaquatiques qui témoignent également de l'objectif de commémoration. Cependant, Parcs Canada n'a pas autorité sur la gestion de ces vestiges.

Les **valeurs historiques** rattachées aux ressources culturelles in situ sont les suivantes :

- Les diverses ressources culturelles in situ de l'île aux Noix reflètent l'évolution de l'importance stratégique de l'île dans le système défensif du Canada. Elles témoignent de plus de la réalité tactique inhérente à la défense de la frontière du Richelieu – lac Champlain, cet important axe navigable de communication tout au long de la période coloniale.
- Les nombreux vestiges archéologiques associés aux diverses lignes défensives construites sur l'île aux Noix constituent une illustration éloquente des différentes techniques de construction des murs de soutènement de fortifications aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- De nombreux vestiges contribuent également à l'acquisition des connaissances sur les techniques de drainage aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- Les vestiges des fortifications françaises de 1759-1760 de même que tous les édifices et/ou constructions aménagés au même moment sont directement reliés aux opérations militaires de la guerre de la Conquête. Plus précisément, ils reflètent les derniers efforts des officiers français pour sauver la Nouvelle-France. Devant la faiblesse des moyens défensifs mis à leur disposition, les stratèges français se voient contraints de rapprocher la frontière défendue de la colonie plus près des centres de ravitaillement, d'où la décision de construire les retranchements de l'île aux Noix.
- Plusieurs de ces vestiges sont également associés aux opérations militaires menées par les belligérants français et anglais lors du siège de l'île aux Noix, qui se déroula du 16 au 27 août 1760.
- Les vestiges des occupations des troupes américaines (1775-1778) sont associés aux efforts des Américains, dans le contexte de la guerre d'Indépendance, de conquérir le Canada par la voie du Richelieu – lac Champlain à l'été et l'automne 1775. Certains vestiges témoignent du repli américain, en 1776, fuyant la contre-attaque britannique menée par les troupes de Burgoyne.
- Toujours dans le contexte de la guerre d'Indépendance américaine, plusieurs vestiges des premières installations militaires britanniques d'avant 1778, et notamment la caserne et le campement de la partie nord de l'île, rappellent la contre-offensive menée par Burgoyne en 1776, dont l'attaque s'est arrêtée à Saratoga à la tête du lac Champlain et pour laquelle l'île aux Noix servit de base navale et de dépôt de ravitaillement.
- Plusieurs ressources culturelles de l'île aux Noix sont associées à la guerre d'Indépendance américaine et à la défense coloniale britannique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- La majorité des ressources culturelles datant de cette période (1778-1812) reflètent principalement les modifications importantes dans la stratégie défensive des Britanniques sur la frontière du Richelieu – lac Champlain. La construction d'un premier fort en 1778, à partir d'un secteur des anciens ouvrages français, est associée au rôle d'avant-poste frontalier de l'île aux Noix par rapport à Saint-Jean, alors le chef-lieu défensif sur cette frontière. L'ajout de redoutes à partir de 1782 vient confirmer le rôle défensif

---

accru de l'île aux Noix dans la défense coloniale, alors que la frontière du 45<sup>e</sup> parallèle est confirmée en 1783 par le traité de Versailles.

- L'île aux Noix constitue la position défensive la plus méridionale sur ce front. Ce rôle accru de l'île est associé aux pressions politiques et militaires des Britanniques sur les populations du Vermont afin qu'elles demeurent fidèles à la couronne britannique.
- Les vestiges associés à la base navale témoignent de l'importance de la marine pour le contrôle de la navigation sur le lac Champlain et la rivière Richelieu.
- Les ressources culturelles construites durant cette période (1814-1834) et notamment celles associées à la base et au chantier de construction navale reflètent l'importance stratégique du contrôle de la navigation dans la région frontalière durant le conflit de 1812-1814.
- La construction d'un grand nombre d'édifices qui surchargent ou entourent les ouvrages défensifs, au détriment dans certains cas de l'efficacité de ceux-ci, témoigne de la volonté d'en faire un dépôt de premier plan pour la défense de la frontière, plutôt qu'une place de guerre à toute épreuve.
- Toutes ces ressources (1814-1834) rappellent la nouvelle vocation défensive de l'île aux Noix : offrir le support nécessaire aux mouvements de troupes et aux opérations navales sur la frontière du Richelieu – lac Champlain.
- L'état d'intégrité du fort Lennox et de ses principales composantes constitue une valeur fondamentale à préserver et à mettre en valeur. La disposition et le décor extérieur des façades forment un ensemble néoclassique d'inspiration palladienne rappelant la grande popularité de ce style

architectural au début du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment chez les ingénieurs militaires britanniques.

- Le fort Lennox et toutes ses composantes, qu'elles soient encore debout ou à l'état de vestiges, sont associés à la grande réflexion stratégique amorcée au lendemain de la guerre de 1812-1814. Un nouveau plan de défense amène également la construction du fort de l'île Sainte-Hélène à Montréal, de la Citadelle de Québec, du Fort Henry à Kingston de même que la canalisation des rivières Outaouais et Rideau.
- La décision de construire une nouvelle fortification à l'île aux Noix plutôt qu'à Saint-Jean reflète tout le débat tactique qui oppose les officiers de la marine aux officiers du génie pour la défense de la frontière du Richelieu – lac Champlain.
- Le fort Lennox et les nombreux vestiges qui lui sont associés constituent des témoins tangibles du génie militaire britannique au XIX<sup>e</sup> siècle et de la compétence des artisans qui l'ont édifié.
- Plusieurs vestiges témoignent des moyens utilisés pour construire d'importants ouvrages de maçonnerie sur un sol instable comme celui de l'île aux Noix, où la profondeur du roc et le haut niveau de la nappe phréatique posent des défis additionnels aux constructeurs.

## Objets

La collection archéologique de Parcs Canada concernant le fort Lennox est constituée de plus d'un million d'artefacts et d'écofacts recueillis à l'île aux Noix depuis 1958. Les deux tiers de ces témoins matériels n'ont pas encore fait l'objet d'un inventaire permettant d'identifier précisément leur forme ou leur matériau, connaissances minimales pour en dégager une association fonctionnelle, chronologique ou culturelle et permettre de les

---

relier aux activités des militaires présents sur l'île aux Noix entre 1759 et 1870. Ces objets sont conservés dans des entrepôts de Québec. D'autre part, un groupe de 612 artefacts sont conservés à Ottawa et font partie de la collection nationale de référence en culture matérielle. Par ailleurs, d'autres collections d'objets, de provenance archéologique, se retrouvent chez des collectionneurs privés. Les artefacts qui les composent ont été recueillis au fil des ans sur l'île aux Noix ou sur les berges et dans des eaux de la rivière Richelieu.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection archéologique sont les suivantes :

#### **Collections antérieures aux premières fortifications britanniques**

- Très peu d'objets archéologiques témoignant des premières occupations militaires de l'île aux Noix furent découverts dans le sol de l'île. Quelques fragments de bombe rappellent le siège de 1760, une baïonnette américaine évoque le séjour des troupes du Congrès sur l'île, un bouton du 62<sup>e</sup> régiment garde le souvenir de la contre-offensive de Burgoyne en 1776 et des pièces de bois proviennent de l'un des blockhaus construits en 1776. Par contre, sous les eaux du Richelieu, de très nombreux objets témoins du siège de l'île aux Noix, en 1760, furent ramenés à la surface : mitrilles, boulets ramés, boulets et autres.

#### **Collections témoins des premières fortifications britanniques**

- La majorité des objets témoignant de l'occupation des premières fortifications britanniques entre 1778 et 1812 proviennent des fouilles réalisées sur des sections de fortifications abandonnées lors des travaux de réfection de ces ouvrages en 1812-1814. Il s'agit, pour l'essentiel, d'objets à caractère domestique en céramique et en verre, mais aussi

de quincaillerie d'architecture, de pièces d'équipement militaire et de pièces d'armement.

#### **Collections témoins des travaux de réfection aux premières fortifications britanniques**

- Trois secteurs de fouilles ont livré des collections de cette période d'occupation. Les artefacts qui témoignent directement des travaux de transformation des ouvrages défensifs sont peu nombreux mais ils offrent d'excellents repères chronologiques (pièce de monnaie, bouton régimentaire et référence dendrochronologique). De leur côté, les objets provenant des bâtiments fouillés à l'intérieur du fort principal témoignent d'abord de l'utilisation des lieux par des militaires (pièces d'armement, vaisselle marquée au numéro du 13<sup>e</sup> régiment). Ces derniers objets, indicateurs du niveau de vie des officiers de ce régiment, permettent aussi d'illustrer le statut social de ces individus qui, même en temps de guerre, tranche sur celui des simples soldats. Enfin, les artefacts découverts à l'extérieur des ouvrages défensifs évoquent les fonctions de ces bâtiments de service : un contenant d'entreposage de médicaments provenant de l'hôpital de la garnison, des objets reliés à la consommation



*Aire de pique-nique*  
Parcs Canada / J.-F. Caron

---

des aliments trouvés dans les cuisines voisines et divers objets domestiques mis au jour sous la grande caserne près de la rive ouest en constituent des exemples.

### **Collections témoins de l'établissement naval**

- Les collections archéologiques extraites des prises de guerre et des épaves que constituent le *Confiance* et le *Linnet* témoignent à la fois des activités de construction navale à l'île aux Noix, de la vie quotidienne des marins de la *Royal Navy*, de l'armement d'un navire de guerre destiné à un combat sur un lac et de la bataille de la baie de Plattsburgh (11 septembre 1814). Tous ces éléments illustrent l'enjeu principal de la guerre de 1812-1814 : le contrôle des voies navigables. Dans ces collections, conservées aujourd'hui aux États-Unis, on retrouve également des pièces associées aux prises de guerre comme les drapeaux, ancres, etc.
- Certaines collections, constituées d'objets provenant du secteur de l'établissement naval, regroupent surtout des éléments de quincaillerie d'architecture des bâtiments construits pour les besoins de la *Royal Navy* et fournissent des indices du niveau de vie des marins britanniques. D'autres collections, provenant des secteurs occupés par les ouvriers du chantier naval, témoignent des outils utilisés (hache), de la courte période d'utilisation des lieux (objets de la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle) et du niveau de vie de leurs utilisateurs (céramiques communes). La présence d'objets produits localement et l'absence d'artefacts à caractère militaire attestent également de l'origine civile de ces ouvriers. Une petite collection trouvée dans un appentis de l'annexe de la maison du surveillant des casernes, par la richesse de ses céramiques, illustre les

liens qui unissaient cet individu aux officiers de la marine. Des trois collections provenant d'ateliers du chantier de construction, seule celle provenant de la forge présente des informations significatives rattachées au travail du forgeron : plus de 50 barres ou blocs en fer et plus de 200 outils et objets façonnés, dont un certain nombre en métal cuivreux.

### **Collections témoins du fort Lennox**

- La présence constante d'objets à caractère militaire dans la majorité de ces collections atteste de l'utilisation de l'île aux Noix pour la défense de la frontière sud du Bas-Canada (et du Canada-Est) entre 1819 et 1870. Dans l'ensemble, ces collections permettent d'illustrer la vie quotidienne des soldats britanniques dans un poste de campagne, au XIX<sup>e</sup> siècle, en période de paix. La fluctuation du nombre de soldats casernés sur l'île se répercute dans les collections archéologiques qui rendent compte des deux moments forts de l'utilisation du fort Lennox : pour mater les rébellions de 1837-1838 et pour assurer la défense de la frontière lors des raids féniens et lors de la Guerre civile américaine.
- Les dizaines de milliers d'objets de l'époque de 1838-1843 témoignent de l'extraordinaire réseau d'approvisionnement de l'armée britannique. Ils évoquent ainsi l'organisation efficace de cette armée venue pour contrer les Patriotes du Haut-Richelieu. La très grande variété de boutons régimentaires rend compte des différents détachements militaires qui ont participé à cette action policière. Les milliers de restes ostéologiques rappellent une part importante des provisions de bouche offertes par l'armée de Sa Majesté. De nombreuses pièces d'équipement et d'armement documentent une partie de la logistique militaire de l'époque. De nombreux objets personnels, ou fournis par l'armée, sont

---

marqués au nom ou aux initiales de soldats, signes d'un besoin de personnalisation dans un univers d'uniformité.

- Les deux collections provenant des fosses de latrines utilisées dans les années 1860 présentent plusieurs des caractéristiques de la collection précédente. S'y ajoute une importante collection de macro-restes végétaux témoins d'une partie de l'alimentation en fruits sauvages ou cultivés. Les matériaux et les formes des objets domestiques découverts dans ces fosses offrent une image comparative à ceux des objets provenant du dépotoir voisin, et ce, pour deux périodes distantes d'un quart de siècle.
- Les objets associés à la vie domestique des ouvriers civils travaillant pour la garnison témoignent de leur niveau de vie et de leur réseau d'approvisionnement, les deux se différenciant de ceux observés dans les collections associées aux militaires britanniques. Les objets découverts dans les lieux d'entreposage et les éléments de service illustrent la fonction première de ces lieux : cour à bois, forge, boulangerie, hôpital, hangar à canon, plates-formes de tir, etc. Ces fonctions diverses démontrent l'organisation complexe de l'armée britannique qui se reflète dans les aménagements de l'île aux Noix.

La collection ethnologique de Parcs Canada relative à l'île aux Noix regroupe 15 objets originaux. Ils sont conservés en réserve. Il s'agit d'un cadran solaire en pierre de calcaire, d'une porte de conduit de cheminée, d'une lanterne d'artillerie, de six stèles funéraires, de deux caronades de calibre 32 sur affût de bois, de deux chauffe-boulets de 1846 et de deux plans anciens du fort Lennox. Enfin, le *Museum of Transport* de Glasgow possède une maquette du *Confiance* et une

demi-coque du *Linnet*, deux bateaux construits au chantier de l'île aux Noix lors de la guerre de 1812-1814.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection ethnologique sont les suivantes :

- L'une des stèles funéraires atteste la présence du 76<sup>e</sup> régiment (l'Hindoostan) au fort Lennox en 1815. Une autre stèle témoigne du passage du *Royal Sappers and Miners* en 1835, un régiment britannique composé d'ouvriers spécialisés dans les travaux de fortification et autres ouvrages défensifs qui séjourna à l'île aux Noix à quelques reprises. D'autres rappellent les origines irlandaises ou galloises de certains militaires de fort Lennox ou encore l'appartenance d'un individu à une lignée de militaires britanniques haut gradés.
- Les deux plans témoignent des travaux de fortification du fort Lennox et de la construction du chantier maritime de l'île aux Noix, deux projets réalisés pendant l'occupation du site par l'armée britannique.
- La maquette et la demi-coque témoignent des activités de construction navale à l'île aux Noix.

## **4.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national**

Au lieu historique national du Fort-Lennox, le motif qui justifie la désignation à titre de lieu historique national découle directement de l'objectif de commémoration :

- 
- Pour prévenir les invasions par la rivière Richelieu, l'une des voies d'entrée au Canada, l'île aux Noix a été fortifiée à plusieurs reprises depuis 1759 et une garnison l'occupa jusqu'en 1870.

Afin de mieux faire comprendre les motifs relatifs à l'île aux Noix (fort Lennox) justifiant sa désignation à titre de lieu historique national, il serait pertinent de les développer en tenant compte des éléments suivants :

- À l'époque coloniale, de 1759 à 1871, l'île aux Noix a joué un rôle important dans la défense au cours de trois conflits majeurs que furent la guerre de la Conquête, la guerre d'Indépendance américaine et la guerre de 1812-1814.
- La marine constitue un élément essentiel de la défense de la frontière du Richelieu – lac Champlain à l'époque coloniale.
- Durant la guerre de la Conquête, les autorités françaises considèrent la position géographique avantageuse de l'île et, en 1759, en font un poste de défense

frontalier avec la construction d'une fortification pour contrer l'avance des Britanniques par la voie du Richelieu – lac Champlain.

- Environ 1 500 hommes de troupes françaises et coloniales travaillent aux fortifications et occupent l'île aux Noix en 1759 et 1760.
- Le siège de l'île aux Noix se déroula du 16 au 27 août 1760.
- La guerre d'Indépendance américaine ravive l'activité militaire sur l'île aux Noix.
- Au cours de la guerre d'Indépendance américaine, les troupes américaines occupent l'île aux Noix, d'abord à l'été 1775 comme base opératoire pour le siège de Saint-Jean, ensuite au printemps de 1776 durant leur fuite face aux troupes de Burgoyne.
- À l'automne 1776, les Britanniques occupent l'île aux Noix qui devient le quartier général des troupes de Burgoyne et une base pour les opérations militaires sur le lac Champlain.



*Animation costumée dans le champ de parade*  
Parcs Canada / N. Rajotte

- De 1778 à 1784, les Britanniques érigent de nouvelles fortifications sur l'île aux Noix. D'abord un avant-poste frontalier par rapport au fort Saint-Jean, l'île redevient rapidement le chef-lieu défensif sur la frontière du Richelieu – lac Champlain.
- Des mercenaires allemands et des troupes du *Royal Highland Emigrant* sont en garnison à l'île aux Noix et participent à la construction des fortifications durant la guerre d'Indépendance américaine.
- Des détachements de plusieurs régiments d'infanterie britannique forment les garnisons des différents ouvrages défensifs de l'île aux Noix de 1776 à 1842.
- Une quinzaine d'hommes du *Royal Artillery* assure une présence continue de ce régiment à l'île aux Noix de 1776 à 1783, puis de 1819 à 1870.
- La guerre de 1812-1814 oblige les Britanniques à réparer et à augmenter les anciennes fortifications afin d'offrir le support nécessaire aux mouvements de troupes et aux opérations navales sur la frontière du Richelieu – lac Champlain.
- Afin de contrer la présence américaine sur le lac Champlain, les Britanniques aménagent sur l'île aux Noix une base et un chantier de construction navale qui furent en opération de 1812 à 1834.
- L'activité de construction navale à l'île aux Noix culmine à l'été 1814 avec le lancement du brigantin *Confiance* qui prendra part à la bataille de Plattsburgh en septembre de la même année.
- Des effectifs de la *Royal Navy* sont placés en garnison sur l'île aux Noix de 1778 à 1783, puis de 1813 à 1834.
- L'ingénieur Gustavus Nicolls conçoit les plans du fort selon les principes de Vauban. Il s'agit d'une fortification classique à quatre bastions construite dans la partie sud de l'île afin d'empêcher la progression de l'ennemi par la voie navigable.
- La construction du fort Lennox, entre 1819 et 1829, constitue un jalon important du nouveau plan de défense coloniale établi par le gouverneur Richmond en 1818.
- Une main-d'œuvre à la fois civile et militaire participe à la construction du fort Lennox.
- Le chantier du fort Lennox constitue un bel exemple de l'œuvre des ingénieurs royaux au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Le fort Lennox connaît d'autres conflits, tels l'insurrection des Patriotes de 1837-1838, la menace féniennne et la Guerre civile américaine de 1861-1865.
- Le *Royal Canadian Rifle Regiment*, régiment d'élite colonial créé pour pallier le problème de désertion, assure les effectifs de la garnison du fort Lennox de 1842 à 1870.
- Les dernières garnisons britanniques quittent définitivement l'île aux Noix en 1870.
- Le fort Lennox est un lieu historique national, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada en raison de son importance historique nationale.



*Animation à l'intérieur de la caserne*  
Parcs Canada / N. Rajotte

---

### 4.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Ce volet concerne les ressources culturelles et les messages qui, bien que n'étant pas directement liés aux motifs de la désignation, n'en portent pas moins une signification historique pour le lieu.

#### Ressources culturelles in situ

Du fait de sa localisation géographique en plein centre du Richelieu et à proximité du lac Champlain, l'île aux Noix a fait l'objet d'une occupation humaine continue et cela depuis près de 5 000 ans. En plus de ces occupations paléohistoriques, elle fut le théâtre d'exploitations agricoles, étant occupée par Pierre Jourdanet (av. 1759) et par Peter Stanley (av. 1776), puis par divers cultivateurs des environs (post 1871 – post 1947). La milice canadienne l'a également occupée de 1871 à 1921. De plus, elle a servi de camp de réfugiés juifs allemands durant la Deuxième Guerre mondiale. Enfin, elle a été utilisée en tant que lieu de villégiature très fréquenté. À toutes ces utilisations successives, il faut ajouter le fait que l'île aux Noix, particulièrement le fort Lennox, est l'un des plus anciens lieux historiques nationaux au Canada, ayant été désigné en 1920. L'ensemble des ressources culturelles associées à ces différentes occupations de l'île n'a pas de rapport direct avec la commémoration du lieu, mais il n'en recèle pas moins une valeur culturelle certaine.

Les **valeurs historiques** rattachées aux ressources culturelles in situ sont les suivantes :

- Les vestiges de l'occupation paléohistorique témoignent de l'occupation humaine de cette région qui a émergé des eaux de la mer Champlain il y a 6 000 ou 7 000 ans.

- Les vestiges associés à Pierre Jourdanet et Peter Stanley témoignent du peuplement des seigneuries du Haut-Richelieu et du lac Champlain sous le Régime français de même que du désintéressement temporaire des autorités militaires pour le rôle stratégique de l'île aux Noix.
- Les vestiges présumés de l'occupation de la milice canadienne témoignent de la volonté du gouvernement fédéral de réutiliser les sites militaires britanniques.
- Les vestiges présumés de l'exploitation agricole (post 1871 – post 1947) témoignent du formidable développement agricole de la région du Haut-Richelieu à la même époque.
- Les vestiges associés au lieu historique national témoignent du caractère public du site à la suite de sa reconnaissance comme lieu désigné de l'histoire canadienne.
- Tous les vestiges associés au camp de réfugiés de Juifs allemands (1940-1943) rappellent l'effort de guerre du Canada comme l'un des principaux alliés de la Grande-Bretagne. Ils évoquent également le drame vécu par les Juifs lors de ce conflit mondial.
- Les vestiges associés aux Jeunesses ouvrières catholiques (1945-1948) témoignent du caractère public du site depuis sa reconnaissance comme lieu désigné de l'histoire canadienne.

#### Objets

La collection archéologique de niveau 2 renferme quelques milliers d'artefacts, la majorité étant reliée à la période paléohistorique. Cependant, les éléments de la collection se rapportant aux autres occupations des lieux avant ou après la présence militaire restent

---

porteurs de messages significatifs. De façon générale, notre connaissance à leur sujet est relativement bonne pour les éléments découverts dans les dix dernières années. L'inventaire des objets mis au jour durant les fouilles d'avant 1989 n'est pas encore réalisé. Par ailleurs, il est à noter qu'il existe une importante collection d'objets paléohistoriques provenant de l'île aux Noix qui est intégrée à la collection du lieu historique national de la Caserne-de-Carillon.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection archéologique sont les suivantes :

- Toutes ces collections, plus ou moins importantes selon la période d'occupation concernée, témoignent des différentes occupations de l'île aux Noix sur une période de près de 5 000 ans.

La collection ethnologique de niveau 2 comporte 41 artefacts. On retrouve d'abord une Commission d'officier datée à Montréal du 17 octobre 1848, de même que quelques armes. Ces artefacts ne proviennent pas du fort Lennox. Il y a aussi deux ensembles constitués de 34 objets ayant été utilisés par des officiers britanniques au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, deux anciennes plaques commémoratives de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada concernant le fort Lennox complètent la collection.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection ethnologique sont les suivantes :

- La Commission d'officier témoigne du mode de fonctionnement de l'armée britannique, notamment de la procédure pour l'attribution des grades d'officiers.
- Les armes offrent un échantillonnage de l'armement utilisé par les militaires britanniques, tout en évoquant les techniques de combat de l'époque, notamment le corps à corps.

- Les deux ensembles d'objets sont un reflet du statut social plus élevé des officiers, de leur vie quotidienne en garnison et de la source d'approvisionnement privilégiée de l'armée britannique à l'époque, soit la Grande-Bretagne.
- Les deux plaques commémoratives témoignent de l'effort consenti par le gouvernement canadien au cours des années 1920 pour commémorer le nouveau lieu historique national du Fort-Lennox.

## Environnement naturel

L'île aux Noix est située dans un milieu naturel très riche. Elle se situe à l'embouchure d'une rivière protégée (rivière du Sud) et à proximité d'une portion terrestre qui a obtenu le statut de réserve écologique. Elle renferme donc de grandes richesses écologiques, que ce soit par sa faune ou sa flore. La douve qui ceinture le fort Lennox abrite notamment un écosystème complet et caractéristique de celui d'un étang.

Les **valeurs historiques** rattachées à l'environnement naturel sont les suivantes :

- La faune et la flore de l'île aux Noix sont caractéristiques d'un milieu de plaine inondable telle qu'on en retrouve en amont du lac Champlain. De plus, certains écosystèmes, issus d'activités et d'aménagements humains qui ont eu lieu au cours des siècles (ex. : fossé inondé), sont particulièrement intéressants.

## Autres valeurs patrimoniales

Le lieu historique est également riche de plusieurs autres valeurs patrimoniales. En marge du lieu historique proprement dit, on y commémore deux autres événements : la Bataille de l'île aux Noix de 1813, désignée en 1923, puis la Marine royale sur le lac Champlain, désigné en 1927. De plus, le site fait partie de plusieurs réseaux, qu'ils soient régionaux, nationaux ou même internationaux : le réseau touristique régional (informel) de la Vallée des forts; le réseau

---

national des lieux historiques de la vallée du Richelieu, de ceux commémorant la défense du Canada et de ceux commémorant la guerre de 1812-1814; le réseau international du Corridor patrimonial Champlain–Richelieu.

### Messages complémentaires

Dans le contexte global des ressources et des composantes non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, il conviendrait de présenter les messages suivants au public :

- L'occupation de l'île aux Noix remonte à environ 5 000 ans avant aujourd'hui alors que des groupes autochtones occupaient les lieux et les environs de façon saisonnière, et ce, jusqu'à la période de contact.
  - Un premier censitaire, Pierre Jourdanet, occupe l'île à compter de 1753. Après 1760, l'île est louée à un fermier, Peter Stanley. À la suite du départ de la garnison britannique en 1870, les activités agricoles reprennent et sont maintenues par des fermiers bailleurs jusqu'en 1947.
  - Entre 1857 et 1861, le fort Lennox accueille la première prison (école) de réforme implantée au Canada.
  - Entre 1870 et 1921, le fort Lennox est utilisé de façon sporadique par la milice canadienne.
  - Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'île aux Noix est un lieu de villégiature.
  - Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le fort Lennox sert temporairement de camp de réfugiés pour des Juifs, en majorité d'origine allemande.
  - Après la Deuxième Guerre mondiale, les Jeunesses ouvrières catholiques et les scouts utilisent l'île aux Noix pour y tenir leur camp estival.
- Les nombreuses fouilles archéologiques menées sur l'île aux Noix depuis 1958 ont permis à Parcs Canada de développer une expertise en ce domaine.
  - Depuis 1986, les gestionnaires du lieu historique national du Fort-Lennox peuvent compter sur l'appui d'une association coopérante : Les Amis du Fort Lennox.
  - Outre la commémoration du fort Lennox, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada commémore également sur l'île aux Noix la bataille de l'île aux Noix (1813) et la Marine royale sur le lac Champlain (guerre de 1812).
  - Le lieu historique national du Fort-Lennox fait partie de plusieurs circuits touristiques et patrimoniaux.
  - Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.



*Une traversée dans le temps*  
Parcs Canada / J.-F. Caron

---

## 5. Le contexte opérationnel actuel

### 5.1 La visite du lieu historique national

Le lieu historique national du Fort-Lennox commémore les systèmes défensifs mis en place sur l'île aux Noix durant plus d'un siècle, de la fortification française de 1759 au départ de la garnison britannique en 1870. C'est l'authenticité des ressources culturelles qu'on y trouve qui caractérise ce lieu historique. En y débarquant, les visiteurs font un bond dans le temps pour se retrouver au XIX<sup>e</sup> siècle. Le fort proprement dit, ses bâtiments et ses structures nous sont parvenus dans un état de conservation remarquable. De plus, le paysage militaire de l'époque n'a pratiquement pas changé. Il offre toujours la situation de commandement sur les environs du fort, comme c'était le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, et ce, malgré une végétation plus importante sur le rempart. Néanmoins, l'esprit du lieu y est particulièrement puissant et les visiteurs s'y voient offrir une expérience agréable, notamment en raison de la traversée sur l'île à bord d'un bateau. En plus de sa vocation commémorative, le lieu supporte une vocation récréative. En effet, alors que les installations militaires apparentes sont concentrées à la pointe sud de l'île, le reste du territoire présente l'aspect d'une plaine herbeuse où les promeneurs peuvent profiter de la nature. Une aire de pique-nique a d'ailleurs été aménagée au centre de l'île. Enfin, à l'extérieur du lieu désigné, Parcs Canada est également propriétaire d'une jetée où on retrouve notamment les infrastructures d'accueil : un stationnement, des emplacements de pique-nique, le centre d'accueil et le quai d'embarquement du traversier. Le lieu historique est ouvert au public à raison de sept jours par semaine, de la mi-mai à la fête du Travail, puis les fins de semaine, jusqu'à la mi-octobre. Durant cette dernière période, les groupes organisés sont accueillis

en semaine sur réservation. Toutes les activités offertes sont tarifées en fonction du type de visiteur. Les services sont offerts dans les deux langues officielles et les bâtiments, de même que le traversier, répondent aux normes d'accès universel.

La visite du site débute sur la jetée. C'est là qu'un peu plus du tiers des visiteurs (36 %) passent leur séjour, sans nécessairement traverser sur l'île aux Noix. Ils s'y promènent et regardent le va-et-vient des bateaux de la marina voisine; plusieurs pique-niquent. Quant aux autres, ils sont reçus au centre d'accueil par le personnel de l'association coopérante « Les Amis du Fort Lennox ». C'est à cet endroit qu'ils paient les droits d'entrée, qu'ils sont informés des modalités de la visite et qu'ils sont dirigés vers le quai du traversier. Une fois sur l'île aux Noix, ils sont accueillis par le personnel de Parcs Canada qui leur présente les motifs de la désignation.

Les visiteurs explorent le lieu de façon autonome. Ils ont alors accès à deux expositions : l'une portant sur les officiers est présentée au logis des officiers, alors que l'autre traitant des Ingénieurs royaux est présentée dans le magasin de l'intendance. Ils peuvent également pénétrer dans la prison du corps de garde et dans la poudrière. De plus, s'ils le désirent, ils ont la possibilité de se joindre à l'une des visites commentées offertes une fois l'heure. Pendant 60 minutes, un guide-interprète leur fait connaître l'histoire militaire de l'île aux Noix et la vie des soldats en garnison au fort Lennox et il peut répondre à toutes leurs questions. C'est à cette occasion que les visiteurs ont accès à des pièces remeublées, soit la salle de garde et la salle de l'officier du jour du corps de garde, de même que l'étage de la caserne. Quant aux groupes scolaires et aux autres groupes organisés, ils visitent le lieu en compagnie d'un

---

guide-interprète. Quelques activités complémentaires, dont la « taille de pierre » et le « rallye historique », leur permettent de prolonger leur expérience de visite.

Les fins de semaine de juillet et d'août, des activités d'animation font découvrir la vie quotidienne au fort Lennox au XIX<sup>e</sup> siècle, de même que l'uniforme britannique et le maniement du fusil *Brown Bess*. De plus, des activités thématiques sont présentées à différents moments tout au long de la saison. Parmi celles-ci, mentionnons des présentations sur le camp juif de l'île aux Noix, sur la période française, sur le chantier naval et sur l'archéologie. Toutes ces activités contribuent à élargir l'offre de services, ce qui permet de rejoindre un auditoire plus varié, et à prolonger le séjour des visiteurs au lieu historique.

Enfin, le lieu historique national constitue une escale d'une croisière sur le Richelieu à partir de Saint-Jean-sur-Richelieu. De plus, les gestionnaires du site peuvent compter sur l'appui d'une association coopérante, « Les Amis du Fort Lennox », qui gère le centre d'accueil, la boutique de souvenirs et le casse-croûte. Les Amis contribuent également à la mise en valeur du fort Lennox par l'organisation d'activités spéciales. Quant au traversier, il est opéré par un concessionnaire.

## 5.2 La communication des messages de commémoration

Actuellement, la communication des messages d'importance historique nationale se fait essentiellement à l'intérieur de l'enceinte du fort. Elle est principalement assurée par les activités d'interprétation offertes par les guides-interprètes, qu'il s'agisse de la visite commentée ou des différentes activités d'animation présentées dans le champ de parade. Les visiteurs sont également mis en contact avec ces messages à travers les diverses expositions. Celle traitant des officiers, actuellement en développement, fait découvrir,

entre autres, l'origine sociale de ces hauts gradés, leur rôle, leurs loisirs et leur mode de vie, alors que l'exposition portant sur les Ingénieurs royaux présente les principes de base de l'architecture militaire, de même que les matériaux et les techniques ingénieuses utilisés lors de la construction du fort Lennox. Elle traite également de la restauration plus récente du fort. Quant aux reconstitutions du corps de garde, du logis des officiers, de l'étage de la caserne et de la poudrière, elles permettent de vivre momentanément l'atmosphère militaire d'antan. Enfin, quelques panneaux identifient les bâtiments.



*Activité d'interprétation*  
Parcs Canada / N. Rajotte

Pour ce qui est des groupes organisés, ils bénéficient d'un programme éducatif thématique qui leur est adapté. Un programme scolaire a été conçu spécifiquement pour les groupes du primaire. Ces activités sont adaptées au programme de sciences humaines du ministère de l'Éducation du Québec. À travers celles-ci, les élèves se familiarisent avec l'histoire des fortifications de l'île aux Noix, de 1759 à 1870. Un guide pédagogique, disponible sur demande, propose aux professeurs des activités pour préparer les élèves à la visite ou pour faire un retour en classe. Les principales activités offertes sont :

- *La ronde autour du fort* (90 min / primaire) : histoire des fortifications de l'île aux Noix – le rôle militaire des Britanniques dans la colonie – la menace américaine – la vie des soldats au XIX<sup>e</sup> siècle;

- *La taille de pierre* (30-45 min / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire) : construction du fort Lennox – métier de maçon au XIX<sup>e</sup> siècle;
- *Petit espion* (30-45 min / préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle du primaire) : rallye historique;
- *L'informateur* (45 min / 2<sup>e</sup> cycle du primaire) : rallye historique;
- *Mission secrète à l'île aux Noix* (60 min / 3<sup>e</sup> cycle du primaire) : rallye historique;
- *La carte géante* (30 min / 3<sup>e</sup> cycle du primaire) : découverte du territoire.

Une fois les activités d'interprétation complétées, plusieurs visiteurs profitent de l'aire de pique-nique aménagée à l'extérieur du fort, au centre de l'île.

Pour rejoindre les clientèles qui ne peuvent se rendre au lieu historique, celui-ci s'est doté d'un site Internet. On y présente les motifs de la désignation ainsi que de l'information historique s'y rapportant, on y décrit le programme éducatif offert et on y donne des renseignements pratiques à l'intention des gens qui seraient tentés de se rendre sur le site.

### 5.3 La fréquentation, la satisfaction des visiteurs et l'impact économique

Depuis 1994, alors qu'on inaugurerait une nouvelle méthode d'évaluation de la fréquentation qui est toujours utilisée, le nombre de visites du lieu historique national du Fort-Lennox a fluctué entre un sommet de 50 745 en 2000 et un plancher de 38 448 en 2003<sup>5</sup>.

Entre 1994 et 2000, la fréquentation du site a été relativement stable avec une moyenne annuelle de 48 548 visites. Les années 1996, 1998, 1999 et 2000 se sont avérées particulièrement achalandées avec une moyenne de 49 664 visiteurs. Cette séquence de bonne performance a cependant connu une rupture entre 2001 et 2003 à la faveur de trois années consécutives de diminution du nombre de visites. De fait, cette tendance à la baisse s'observe dans tout le réseau des lieux historiques nationaux du Canada au Québec. La fréquentation a connu une reprise avec une augmentation de 13 % en 2004 et de 8 % en 2005. Parmi les facteurs expliquant cette remontée, notons que le fort Lennox a disposé, au cours de ces deux années, de fonds spéciaux dans le cadre d'un projet pilote national ayant pour but l'amélioration du marketing et des produits offerts au public. Ces fonds spéciaux ont contribué à l'intensification des actions promotionnelles et à l'amélioration des activités tout en favorisant le développement de nouveaux partenariats. Une nouvelle entente de collaboration avec les *Croisières Richelieu* a notamment contribué au succès de la saison 2005.

En 2005, la fréquentation du lieu historique a été de 47 108 visites. De ce nombre, environ 15 600 visiteurs<sup>6</sup> (33 %) ne sont pas rendus sur l'île, n'utilisant que les installations de la jetée. Ainsi, 31 500 visiteurs sont débarqués sur l'île, dont environ 6 800 croisiéristes. On évalue à environ 6 500 le nombre d'utilisateurs qui n'ont pas pénétré à l'intérieur du fort, profitant uniquement des installations de pique-nique et de l'aire récréative du lieu. Parmi ceux ayant

5. Ces données ne comprennent pas les participants au festival nautique organisé par la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix en 1994 et 1995. Les organisateurs de cet événement, d'une durée de deux jours et présenté sur la jetée du site, avaient alors estimé le nombre approximatif de participants à 10 000 la première année et à 7 000 la deuxième. Ces données ont été extraites des statistiques de fréquentation afin de permettre une meilleure compréhension de la dynamique d'achalandage du lieu.

6. En terme de fréquentation, le mot «visiteur» est utilisé pour «visite». Une visite représente l'entrée d'une personne dans le lieu historique national à des fins récréatives, éducatives ou culturelles, et ce, durant les heures d'ouverture. La circulation locale, commerciale et de transit ainsi que les rentrées effectuées au cours d'une même journée ou d'un même séjour sont exclues.

---

accédé au fort, 91 % ont bénéficié d'une visite commentée avec un guide-interprète. De plus, 76 % des visiteurs se sont rendus sur l'île entre la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail. Enfin, 14 % de la clientèle a visité le site à l'intérieur d'un groupe organisé.

Au cours de l'été 2000, une étude sur le profil des visiteurs individuels en provenance du traversier a été menée. Les principaux résultats obtenus, concernant les visiteurs âgés de 16 ans et plus, sont les suivants :

- Les visiteurs du lieu historique national du Fort-Lennox proviennent à 94 % du Québec, dont 34 % de la région même du site (dans un rayon de 50 km du fort Lennox).
- La langue qu'ils utilisent est le français dans 91 % des cas.
- La majorité des visiteurs, c'est-à-dire 79 %, en sont à leur première visite du site. C'est donc dire que la clientèle du lieu historique se renouvelle constamment. Parmi les habitués, 38 % ont affirmé avoir visité le site au moins une fois au cours des deux dernières années.
- La taille moyenne des groupes de visiteurs autonomes est de 3,3 personnes et la durée moyenne de la visite indique qu'ils passent environ 2 heures 13 minutes sur le site.
- La clientèle se compose principalement de groupes d'adultes avec enfants/adolescents dans une proportion de 51 %. Les adultes sans enfant représentent 48 % des groupes.
- La clientèle âgée de 35 à 54 ans représente 39 % des visiteurs, soit la proportion la plus importante des groupes d'âge. Les enfants de moins de 17 ans accaparent quant à eux une part

de 29 %. Les visiteurs âgés de 55 ans et plus ne représentent que 12 % de la fréquentation.

- Une proportion de 70 % des visiteurs sont des excursionnistes, c'est-à-dire qu'ils n'ont passé aucune nuit à l'extérieur de leur domicile à l'occasion de leur déplacement.
- Une proportion de 55 % des visiteurs ont indiqué que la visite du site était le but principal de leur déplacement. Pour 31 %, il s'agissait d'un arrêt prévu parmi d'autres. Seulement 14 % n'avaient pas prévu s'arrêter à l'île aux Noix.
- Environ 7 % des visiteurs provenant du traversier ont visité le lieu historique dans le cadre d'un forfait.
- Pour 55 % des répondants, ce sont les brochures touristiques qui les ont incités à visiter le site, 40 % l'ont été par le bouche à oreille. Internet a été mentionné dans 5 % des cas.

L'étude a également démontré que la majorité des visiteurs ont été très satisfaits de leur expérience de visite. On a demandé aux répondants de porter un jugement sur 28 aspects de leur visite : les services d'interprétation, les installations/services, le personnel du lieu et l'ensemble de la visite. On considère que les cotes « très satisfait » et « satisfait » sont des indicateurs d'une bonne appréciation. Or, pour les divers aspects évalués, ces cotes ont obtenu des notes supérieures à 80 %, à deux exceptions près; neuf éléments ont même obtenu des scores de 95 % et plus. Le service du traversier, la propriété du site, le service dans la langue officielle du visiteur, la courtoisie et l'habileté de communication du personnel, de même que la visite en général sont des éléments qui rallient la presque totalité de la clientèle avec des résultats se situant entre 98 % et 100 %.

---

Néanmoins, selon l'analyse du « Top Box », trois aspects ont vu leur cote « très satisfait » obtenir moins de 50 %. Il s'agit de la signalisation sur le site (48 %), de la boutique de souvenirs (47 %) et de l'exposition (46 %). Il ne faut toutefois pas considérer ces éléments comme des problèmes majeurs, mais ils demeurent des indicateurs d'une certaine insatisfaction.

Parcs Canada dépense annuellement environ 1 370 000 \$<sup>7</sup> pour l'exploitation du lieu historique national. Ces dépenses engendrent un impact économique supplémentaire de près de 1 400 000 \$ annuellement et participent au maintien ou à la création d'environ 31 emplois (équivalent temps plein).

## 5.4 Le cadre touristique régional

Situé dans la grande région touristique de la Montérégie, le lieu historique national du Fort-Lennox y constitue un attrait important. Représentant un territoire de plus de 11 000 km<sup>2</sup>, la Montérégie est la troisième région en importance au Québec pour le nombre de sites historiques, de musées et de centres d'interprétation. Elle se distingue également par son offre touristique diversifiée qui regroupe des attraits relatifs à la culture, à l'agriculture et au patrimoine. Compte tenu de son importance, la Montérégie, qui affiche une population de 1,3 million d'habitants, est subdivisée en quatre secteurs touristiques, soit le Suroît, la Rive-Sud, la Montérégie-Est et la Rivière-Richelieu dont fait partie le site.

Témoignant de l'importance de cette région touristique, les données<sup>8</sup> disponibles pour 2004 indiquent que plus de 1,5 million de touristes ont visité la Montérégie en 2004, ce qui représente des recettes de 192 millions de dollars. La clientèle provient principalement

du Québec dans une proportion de 87 %, d'autres provinces canadiennes pour 5 %, des États-Unis pour 6 % et d'autres pays pour 2 %. Leur séjour moyen représente 2,7 jours. Quelque 127 établissements hôteliers et résidences de tourisme, ainsi que 100 terrains de camping composent l'offre d'hébergement dans la région, ce qui représente près de 4 800 unités hôtelières disponibles et plus de 19 000 emplacements de camping. En ce qui concerne les entreprises associées au tourisme, leur nombre correspond à plus de 3 000 établissements, ce qui constitue une offre importante dans ce secteur spécifique.

En ce qui a trait plus spécifiquement au secteur Rivière-Richelieu, on peut le considérer comme étant représentatif de la grande région touristique de la Montérégie. Il regroupe quelque 41 municipalités qui occupent les deux rives de la rivière Richelieu, de Sorel jusqu'à la frontière américaine. L'offre touristique de ce secteur représente différents attraits qui touchent aux domaines de l'alimentation (vignobles, cidreries, chocolateries, vergers), de l'interprétation, des musées et des activités récréatives (croisières, pêche, parcs zoologiques, jardins). Les attraits culturels (théâtres, centres d'interprétation) et historiques (chemin des Patriotes, bâtiments patrimoniaux variés) sont également très présents dans la région. Parcs Canada contribue de façon importante à l'offre patrimoniale du secteur avec les canaux de Saint-Ours et de Chambly de même que les forts Chambly et Lennox.

Bien implanté dans le milieu touristique régional, provincial, voire international, le lieu apparaît dans plusieurs sites Internet (Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu, Centre local de développement des Jardins de Napierville, Circuit du Paysan, municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Tourisme Montérégie, etc.), dans la plupart

---

7. Les données sur l'impact économique sont tirées de : Alexandre Germain. *L'impact économique de Parcs Canada au Québec*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2006.

8. Source : *Le tourisme en chiffres 2004*, Ministère du Tourisme du Québec.

---

des guides touristiques régionaux et provinciaux tel le *Guide POM*, le *Guide des vacances au Québec* et le *Guide de Montréal*. Des ententes de partenariat avec d'autres intervenants du milieu sont également réalisées annuellement, ce qui permet l'offre de forfaits et des promotions conjointes.

## 5.5 La gestion environnementale

### Gestion des ressources naturelles

La gestion de ce lieu historique s'inscrit dans un contexte particulier où la commémoration des faits historiques et la mise en valeur des ressources culturelles côtoient un milieu naturel important et particulier.

C'est l'insularité du site qui est à la base de la localisation du fort Lennox. Les ressources biophysiques qu'on y trouve sont liées à l'histoire même du lieu et elles sont à l'origine des modes d'implantation et de construction sur l'île. Les activités humaines qui ont eu cours sur cette île ont modifié en profondeur ces ressources, notamment par la disparition du noyer. Elles forment aujourd'hui un cadre environnemental qui contribue au caractère et à l'esthétique du lieu. L'île est située à proximité de la *Réserve écologique provinciale Marcel Raymond* et une partie importante de sa superficie comporte des ressources biophysiques qui évoluent librement et qui témoignent d'une évolution caractéristique d'un milieu humanisé. Par ailleurs, au cours des années 1970 et 1980, une centaine d'ormes d'Amérique ont dû être éliminés pour contrer la maladie qui menaçait cette espèce. Le tableau 1 fait état des ressources biophysiques présentes dans ce lieu historique.

### Développement durable

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif de développement durable<sup>9</sup>. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* soutient cet engagement :

- en intégrant les principes de développement durable à toutes les opérations gouvernementales fédérales;
- en coordonnant et en publiant les efforts du gouvernement fédéral à écologiser ses opérations;
- en partageant les connaissances sur les outils de développement durable.

Parcs Canada est une des agences et des 25 ministères visés par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable<sup>10</sup>. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leur processus décisionnel. Elles visent également à apporter aux politiques, aux programmes et aux opérations des remaniements propres à faire avancer le développement durable. C'est pourquoi le gouvernement fédéral tient à ce que chaque ministère et agence respecte ou dépasse les normes établies dans les lois et les règlements environnementaux, adopte des pratiques écologiques exemplaires et mette en place un système de gestion de l'environnement qui lui permette d'écologiser ses opérations. L'Agence Parcs Canada doit rendre

---

9. Développement durable : un développement qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

10. [www.greeninggovernment.gc.ca](http://www.greeninggovernment.gc.ca)

**Tableau 1 : Description du milieu naturel de l'île aux Noix**

Ressources biophysiques	Éléments
<b>Géomorphologie</b>	Sols de nature limoneuse-argileuse provenant de la mer Champlain.
<b>Topographie</b>	L'île a une faible variation en altitude ne dépassant pas 7 mètres.
<b>Eau</b>	<p>La douve du fort, d'une longueur de 1320 mètres sur près de 18 mètres de large et d'une profondeur de 3 mètres, a évolué pour devenir un écosystème en soi.</p> <p>Zone inondable importante en fonction du niveau de la rivière Richelieu.</p> <p>Présence de marécages à l'extrémité nord de l'île.</p> <p>La nappe phréatique est à moins de 10 cm à plusieurs endroits tandis qu'elle est à près de 1 mètre dans les sections les plus élevées de l'île.</p>
<b>Flore</b>	<p>L'île se situe à l'intérieur du domaine climacique de l'érablière à Caryer.</p> <p>Plusieurs espèces arborescentes sont présentes : frêne noir et frêne de Pennsylvanie, orme d'Amérique, érable argenté, plusieurs espèces de peupliers et de saules.</p> <p>Prairies riveraines et inondables où sont présentes plusieurs espèces arbustives et herbacées.</p> <p>À cela s'ajoute une surface gazonnée entretenue de près de 18 ha.</p> <p>Présence de plantes envahissantes telles que la salicaire pourpre et l'hydrocaris grenouillère.</p>
<b>Faune</b>	<p>Trois espèces d'amphibiens présents sur le site et deux espèces de tortues ont été recensées.</p> <p>Dans la douve on note la présence de crapet soleil, de barbote brune et d'épinoche à cinq épines.</p> <p>Présence de petits mammifères tels des marmottes, des rats musqués et, dans certains bâtiments, des chiroptères dont la petite chauve-souris.</p> <p>La faune aviaire se caractérise par le grand héron, le héron vert et le martin pêcheur; l'extrémité nord de l'île est une zone de repos et de nidification de la sauvagine.</p> <p>Les berges de la zone nord-ouest sont des zones de frai du brochet et de la barbote.</p>
<b>Paysage</b>	<p>L'île est caractérisée par une superficie importante en friche (zone inondable) où la végétation arbustive et arborescente évolue librement.</p> <p>Le secteur aménagé en aire gazonnée couvre le fort, les ouvrages de terre et le centre de l'île.</p> <p>La partie exondée est parsemée de bosquets d'arbres, d'un chemin principal et de quelques sentiers. Présence de deux quais à l'est et à l'ouest de l'île.</p> <p>L'extrémité sud de l'île est occupée par le Fort Lennox et sa douve.</p>

---

compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations de Parcs Canada soient gérées de façon à ne compromettre aucune valeur de la gérance. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son mode de gestion des installations de ses parcs et de ses lieux historiques, ainsi que de ses activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement où certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique national du Fort-Lennox. Compte tenu de sa localisation, de sa superficie et ses infrastructures, le site comporte des enjeux en matière d'environnement et de développement durable. Il s'agit de :

- la perte d'une couverture arborescente importante depuis la disparition de près d'une centaine d'ormes d'Amérique;
- les fluctuations du niveau de la nappe phréatique;
- l'érosion récurrente des talus de la douve;
- la gestion de l'écosystème de la douve;
- la mise à jour de l'inventaire biophysique qui date de plusieurs années;
- la gestion de la végétation arborescente sur l'ensemble de l'île;
- l'application de mesures visant à assurer la conservation des plantes rares dans le lieu historique;
- la gestion des milieux humides du lieu historique.

## 5.6 Les forces et les faiblesses

L'annexe 4 du *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, dont les constatations sont toujours valables, a permis de faire ressortir les principales forces et faiblesses relatives à l'intégrité des ressources culturelles du lieu historique national du Fort-Lennox. Bien que l'évaluation de l'intégrité commémorative des ressources du site n'ait pas encore été réalisée, l'énoncé d'intégrité commémorative nous donne des indications supplémentaires concernant les forces, alors que l'expertise des gestionnaires en place nous permet d'étayer l'analyse des faiblesses. Les faiblesses constituent autant d'enjeux qui requièrent des mesures de gestion appropriées.

### Forces

- L'authenticité et la capacité d'évocation des bâtiments patrimoniaux et des ouvrages défensifs participent à l'expression du paysage culturel de l'île aux Noix qui demeure très représentative du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela confère au site un esprit du lieu particulièrement puissant.
- Les principales composantes du paysage culturel toujours en place, soit le rempart et les édifices patrimoniaux, ont toutes été construites à l'intérieur d'une période de dix ans, soit de 1820 à 1830.
- Le motif de la désignation relatif à l'île aux Noix est communiqué au public qui aborde l'île.
- La qualité du programme d'interprétation personnalisée et la compétence de l'équipe d'animation.
- L'insularité du site contribue à la conservation de son intégrité et ajoute du cachet à l'expérience des visiteurs.

- 
- La richesse des vestiges archéologiques connus et présumés.
  - L'association du site aux grands conflits ayant marqué le pays et la région depuis 250 ans : la guerre de la Conquête, la guerre d'Indépendance américaine, la guerre de 1812-1814, les événements de 1837-1838 et la Deuxième Guerre mondiale.
  - La richesse et l'étendue de la collection archéologique de niveau 1.
  - L'environnement naturel de l'île aux Noix : l'écosystème du site, caractéristique d'un milieu de plaine inondable, et celui de la douve, caractéristique d'un aménagement humain qui s'est renaturalisé.
  - L'état d'intégrité des bâtiments patrimoniaux du site, à l'exception de la caserne.
  - L'intégration du site à son milieu régional et son emplacement stratégique sur l'axe touristique Richelieu – lac Champlain.
  - Le corps de garde doit être stabilisé et mis aux normes et son étage doit être restauré.
  - Plusieurs sections de bâtiment ne sont pas accessibles au public.
  - Les deux ponts du fort doivent être restaurés.
  - La douve est en eutrophisation.
  - Certaines ressources paléohistoriques sont menacées par l'érosion des berges.
  - La documentation des sites archéologiques antérieure à 1985 doit être examinée et l'inventaire doit être complété.
  - L'inventaire des artefacts archéologiques pour les années antérieures à 1989 est à faire.
  - L'état de 47 % des artefacts de la collection archéologique (objets de métal) est jugé médiocre.

### **Faiblesses**

- La majeure partie des sites archéologiques situés à l'extérieur du fort sont méconnus et restent à fouiller.
- À l'exception de la courtine nord, les remparts se détériorent en raison de l'érosion.
- L'abondant couvert végétal arborescent qui évolue librement sur la partie extérieure des ouvrages de terre obstrue certaines vues sur le Richelieu à partir de la banquette et du terre-plein du rempart, et inversement. Il augmente également les risques d'érosion.
- La caserne doit être stabilisée et mise aux normes et sa maçonnerie doit être restaurée.
- Les connaissances historiques et archéologiques concernant les installations de l'île aux Noix demeurent limitées.
- La mise en valeur n'a jamais fait l'objet d'un développement structuré et global.
- Les visiteurs qui demeurent sur la jetée ne sont pas mis en contact avec les motifs de la désignation.
- Le site est situé dans une région dont le positionnement touristique est faible, bien qu'en progression.



---

## 6. Les objectifs

Au nom de la population canadienne, Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Dans l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Fort-Lennox, des objectifs spécifiques ont été fixés afin de permettre l'atteinte de l'intégrité commémorative du lieu.

Ainsi, en matière de **protection des ressources culturelles**, Parcs Canada s'appliquera à atteindre les objectifs suivants :

- Les éléments caractéristiques des paysages culturels sont conservés et protégés.
  - Tous les éléments des paysages significatifs sont rendus perceptibles et compréhensibles.
  - L'intégrité physique des ouvrages est maintenue.
  - Le tracé, l'échelle, les dimensions et les modes de construction de tous les ensembles fortifiés sont sauvegardés.
  - La nature et les fonctions des ouvrages sont rendues compréhensibles.
  - La mise en valeur des vestiges archéologiques in situ a préséance sur les installations modernes.
  - Les vestiges associés aux différentes périodes d'occupation de l'île sont conservés et protégés.
- Les objets des collections archéologique et ethnologique sous la responsabilité de Parcs Canada sont conservés et protégés suivant des méthodes de conservation appropriées.
  - Lorsque cela est possible, l'utilisation des collections archéologique et ethnologique est favorisée pour la présentation de l'objectif de commémoration.
  - Les gestionnaires du site sensibilisent les gens du milieu local et régional à la protection et à la mise en valeur des collections privées.
  - L'intégrité du milieu naturel est conservée et protégée suivant les méthodes scientifiques appropriées.
  - Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées.
  - Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.



**Animation dans la poudrière**  
Parcs Canada / N. Rajotte

- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.

En matière de **présentation des ressources culturelles**, des **valeurs** qui s'y rattachent et des **messages d'importance historique nationale**, les objectifs suivants devront être atteints :

- L'association du lieu désigné à l'évolution géopolitique du Canada et à son histoire militaire, le rôle joué par l'île aux Noix et les garnisons qui l'ont occupée lors de la guerre de Conquête, de la guerre d'Indépendance américaine et de la guerre de 1812-1814 de même que le concept touristique de « la vallée des forts » sont communiqués au public.
- La présence des ressources et leurs valeurs historiques sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.
- La mise en valeur du patrimoine fait comprendre les motifs justifiant l'importance nationale du lieu.
- Les visiteurs comprennent les motifs justifiant l'importance historique nationale du lieu.
- Une partie de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les messages non liés à l'importance nationale du lieu.
- La présentation des motifs justifiant l'importance nationale du lieu (niveau 1) a préséance sur celle des messages non liés à l'importance nationale du lieu (niveau 2).

- Les visiteurs et les responsables du lieu comprennent les messages non liés à l'importance nationale du lieu.
- La compréhension des messages est mesurée.

En matière de **fréquentation et d'utilisation par les visiteurs**, les objectifs spécifiques à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Offrir aux différentes clientèles une expérience de visite significative et de qualité, correspondant à leurs besoins.
- Favoriser l'implication de la communauté pour la bonification de l'offre de service au lieu historique national.
- Prendre les mesures nécessaires pour augmenter la fréquentation du lieu historique national, tout en préservant son intégrité, sa capacité de support et la qualité de l'expérience de visite.

En matière d'**intégration au réseau touristique régional**, les objectifs à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Collaborer avec l'industrie touristique régionale et le réseau national de Parcs Canada pour assurer une bonne visibilité du lieu et augmenter sa notoriété.
- Se positionner, au sein de l'industrie touristique régionale, en tant qu'intervenant important dans le domaine patrimonial et culturel et en tant que diffuseur de programmes d'interprétation de qualité.
- Se positionner comme un élément-phare du réseau touristique de la Vallée des forts.
- Participer, en jouant un rôle de premier plan du côté canadien, au développement du corridor patrimonial international de la vallée du Richelieu et de la vallée du lac Champlain.

- 
- Participer, en tant que lieu historique national, à l'essor de la vie socioculturelle locale et régionale et à la valorisation du patrimoine culturel local et régional.

En matière de **gestion environnementale**, les objectifs à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Déterminer l'état des ressources biophysiques et identifier celles qui ont une importance particulière à protéger.
- Adopter des pratiques environnementales saines dans l'ensemble des opérations et travailler continuellement à améliorer le rendement environnemental du lieu historique.
- Les changements climatiques devront être pris en compte dans tous les aspects de la gestion des biens, des ressources culturelles et des ressources biophysiques.



---

## 7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada du Fort-Lennox vers 2020

Les paragraphes qui suivent expriment la vision pour le lieu historique national du Fort-Lennox, et ce, sur un horizon de quinze ans. Cette vision se préoccupe au premier chef d'assurer l'intégrité commémorative du lieu et de faire participer la population canadienne à la protection du lieu et à la diffusion des messages d'importance historique nationale. Elle s'énonce comme suit :

- Au lieu historique national du Fort-Lennox, les ressources culturelles sont identifiées, documentées et protégées; le caractère historique du fort est préservé et la qualité de son paysage culturel rappelant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est maintenue. Les principales composantes du fort, notamment le rempart, sont stabilisées, certaines sont restaurées. Quelques vestiges archéologiques sont localisés afin de permettre aux visiteurs de saisir l'importance des phases antérieures d'occupation du site. En outre, un programme d'entretien régulier des ressources est en place.
- Le lieu historique national du Fort-Lennox est un lieu de commémoration, de découverte et d'apprentissage. L'expérience de visite permet de découvrir l'histoire des fortifications de l'île aux Noix depuis 1759 et la vie de garnison qui s'y déroulait. La disponibilité de guides-interprètes et la présence d'expositions le long du parcours permettent aux visiteurs d'acquérir des connaissances historiques. Ainsi, ils se familiarisent avec le génie militaire, la construction du fort Lennox, les différentes fonctions du site et le mode de vie des officiers, ils prennent contact avec les différents occupants qui ont œuvré sur l'île et ils comprennent la complexe évolution polyphasique des différents systèmes défensifs aménagés depuis la fin du Régime français. Enfin, ils peuvent explorer les constituantes de l'enceinte fortifiée. L'implication de la communauté contribue à bonifier l'offre d'activités et de services du lieu.
- La mise en valeur et les programmes d'activités offerts au lieu historique national du Fort-Lennox sont basés sur un contenu authentique qui permet d'apprécier, à leur juste valeur, toutes les facettes de l'histoire du lieu. Ils concilient la jouissance du lieu à des fins récréatives, particulièrement sur la jetée et dans l'aire centrale de l'île, et la diffusion de contenus éducatifs à une clientèle aux intérêts variés, constituée notamment d'excursionnistes, de touristes, de groupes scolaires et socioculturels. L'insularité du site lui donne un caractère unique.
- Le lieu historique national du Fort-Lennox est fréquenté à la hauteur de sa capacité d'accueil et jouit d'un rayonnement enviable auprès des clientèles externes puisque la majorité des bâtiments sont ouverts au public. Le lieu est bien positionné au sein de l'industrie touristique régionale et constitue une composante importante du dynamisme touristique. La collaboration avec les partenaires régionaux permet d'offrir un produit touristique régional concerté. Il constitue une étape incontournable du corridor patrimonial international de l'axe Hudson – Lac Champlain – Richelieu.

- 
- Les gestionnaires du site ont mis en place une stratégie globale respectueuse des orientations gouvernementales canadiennes pour le développement durable, et particulièrement pour la gestion environnementale des opérations. Ils influencent la communauté par leur leadership environnemental qui favorise un environnement sain pour les humains, les ressources biophysiques et les ressources culturelles.

---

## 8. La mise en valeur

### 8.1 Le concept de mise en valeur

L'expérience de visite offerte aux utilisateurs du lieu historique national du Fort-Lennox repose essentiellement sur le plan directeur de 1993 et sur le document *Concept Plan d'interprétation. L'expérience de séjour au LHN du Fort-Lennox* (1995). La plupart des activités d'interprétation personnalisées et des améliorations apportées aux expositions se sont inspirées de ces documents. Plusieurs interventions requises proposées dans le plan de 1993 ont été réalisées et l'offre de services du site est à la hauteur des attentes. Néanmoins, il reste encore à faire pour offrir aux visiteurs une expérience des plus mémorables.

Ainsi, les différentes interventions ont été menées de façon inégale. Beaucoup de choses ont été réalisées au niveau du programme et des expositions, mais il n'y a pas eu de réalisation globale et intégrée de la mise en valeur du site. En ce qui concerne l'accès et l'accueil, des actions ont été posées dans l'infrastructure, mais peu a été fait en ce qui a trait à l'interprétation, et ce, que ce soit sur la jetée, les quais ou le traversier. Dans le fort proprement dit, les principales actions ont porté sur l'installation d'une nouvelle exposition localisée dans le magasin d'intendance et portant sur les ingénieurs royaux, et d'une première phase d'aménagement du logis des officiers. De plus, plusieurs activités éducatives ont été produites.

Par ailleurs, il reste beaucoup à faire pour compléter la stabilisation des pentes des ouvrages de terre et pour mettre en valeur les bâtiments utilisés à des fins d'interprétation. De plus, peu de recherche historique a été réalisée au cours des dernières années

de sorte que l'historiographie souffre d'un retard qui se répercute sur la qualité de la mise en valeur. Par ailleurs, l'exposition sur l'évolution polyphasique de l'île aux Noix n'a pas encore vu le jour. Quant aux sites archéologiques reliés à l'établissement naval et aux fortifications antérieures à l'enceinte actuelle, aucune des interventions identifiées au plan directeur de 1993 n'a été réalisée, pas plus que pour la conservation et l'interprétation du milieu naturel, les aires récréatives ou celles vouées à la fonction d'entretien.



**La caserne et la poudrière**  
Parcs Canada / J.-F. Caron

### 8.2 Les mesures de gestion

L'intégrité commémorative des ressources culturelles sera essentiellement assurée par la mise en application de mesures de gestion portant sur la protection des ressources culturelles et sur la communication des messages d'importance historique nationale identifiés. Des mesures de gestion sont également envisagées en ce qui concerne la fréquentation et l'utilisation du lieu par les visiteurs, le tourisme culturel, l'intégration régionale et le marketing.

---

Pour assurer la **protection des ressources**, Parcs Canada propose de :

- Établir et exécuter un programme d'interventions annuel afin d'assurer la réalisation du plan de valorisation du paysage et ainsi protéger les points de vue, le paysage et les éléments paysagers significatifs.
- Établir le portrait de l'état actuel de dégradation des remparts; élaborer et exécuter un programme d'interventions et de réalisations de stabilisation des pentes de l'enceinte.
- Établir et exécuter un plan d'entretien, de stabilisation et de mise aux normes en matière de sécurité publique et de protection contre les incendies pour chacun des édifices du fort et entreprendre de façon prioritaire des travaux en ce sens sur la caserne.
- Optimiser l'accès du public aux édifices du fort.
- Établir un calendrier de réalisations en matière de préservation, de connaissance et d'inventaire des ressources archéologiques de l'île, en commençant de façon prioritaire par les ressources les plus menacées, notamment les sites paléohistoriques menacés par l'érosion des berges.
- Inventorier les objets de la collection archéologique et déterminer leur valeur historique (niveau 1 ou niveau 2).
- Examiner l'état des objets métalliques et de matière organique de la collection archéologique et procéder au traitement approprié lorsque des objets sont endommagés.
- Réaliser un inventaire des artefacts d'origine paléohistorique provenant de l'île aux Noix et conservés au lieu historique national de la Caserne-de-Carillon; entreprendre une démarche dans le but de rapatrier ces artefacts au lieu historique national du Fort-Lennox.

- Sensibiliser le propriétaire de la rivière Richelieu, en l'occurrence le gouvernement du Québec, à l'importance de protéger les nombreux vestiges archéologiques subaquatiques qui s'y trouvent.
- Maintenir les ressources nécessaires pour assurer un entretien régulier de toutes les composantes du fort.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes pour la **mise en valeur des ressources culturelles**, des **valeurs** qui s'y rattachent et des **messages d'importance historique nationale** :

- Mettre à jour le concept de mise en valeur dans la perspective des messages de l'énoncé d'intégrité commémorative produit en 2002 et du nouveau concept d'expérience des visiteurs.
- Entreprendre, au cours des cinq prochaines années, la mise en valeur de la caserne en donnant priorité à l'aménagement d'une salle multifonctionnelle.
- Dans le cadre de la mise en valeur du magasin d'artillerie, développer un programme de recherche historique axé sur les garnisons française et britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le chantier de construction navale et sur l'occupation du site depuis le départ des Britanniques.
- Entreprendre sans délai une enquête orale auprès des réfugiés juifs allemands de la Deuxième Guerre mondiale et collaborer avec les différents intervenants qui seraient en mesure de nous aider à réaliser cette tâche.
- Rafraîchir les expositions en remplaçant certains objets et éléments de costume, que ce soit des originaux ou des reproductions, notamment dans la poudrière, le corps de garde et la caserne.
- Revoir et améliorer la présentation dans le secteur de l'accueil de la jetée pour faire en sorte que les visiteurs qui s'y

---

trouvent, et qui ne souhaitent pas traverser sur l'île, soient mis en contact avec les motifs de la désignation.

- Poursuivre le renouvellement des outils d'interprétation, notamment auprès des clientèles scolaires.
- Assurer la mise à jour constante du site Internet pour qu'il reflète l'ensemble des motifs de la désignation et de l'offre de services.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes pour la **fréquentation du lieu** et l'**intégration au réseau touristique régional** :

Depuis 2004-2005, le site bénéficie, à titre de projet-pilote d'une durée de trois ans, d'un programme national d'amélioration des produits de mise en valeur et de promotion. Depuis son lancement, ce programme a permis la réalisation de plusieurs initiatives : le développement d'une nouvelle exposition au logis des officiers; le développement d'outils promotionnels de qualité; la création d'un nouveau concept d'animation costumée; l'orchestration de campagnes promotionnelles en partenariat avec des intervenants régionaux; le développement de relations de presse intensives; la présentation, en 2004 et 2005, d'activités spéciales tous les dimanches des mois de juillet et d'août; le perfectionnement de la distribution des outils promotionnels en ayant recours à des techniques de ciblage modernes tel le géomarketing.

Ces différentes initiatives ont notamment permis de briser une tendance à la baisse de la fréquentation du site. Les premiers résultats sont positifs puisque le lieu a connu une augmentation de la fréquentation de 13 % en 2004 et de 8 % en 2005. Actuellement, l'objectif fixé est de maintenir le niveau de fréquentation ainsi atteint.

Par ailleurs, le lieu historique national du Fort-Lennox fait partie d'un réseau de lieux

historiques nationaux bénéficiant d'une notoriété reconnue. Au cœur de la Montérégie, il fait partie du secteur de la Rivière Richelieu, réputé pour son histoire, sa faune et sa flore uniques en Amérique et par sa variété de produits du terroir. Dans cette mosaïque, la navigation de plaisance occupe évidemment une place importante. Le lieu historique cherche à accentuer sa visibilité, à accroître sa notoriété et à maintenir sa fréquentation en profitant de sa situation privilégiée au sein des attraits régionaux et au sein même du réseau de Parcs Canada. À cet effet, les mesures de gestion suivantes sont proposées :

- Associer le lieu historique national du Fort-Lennox au projet de corridor patrimonial international de l'axe Hudson – Lac Champlain – Richelieu en faisant profiter ce dernier de la notoriété du site.
- Associer le site aux activités entourant le quatrième centenaire du passage de Samuel de Champlain dans la région.
- Positionner le site comme le premier attrait culturel majeur au Canada sur le Richelieu, depuis le lac Champlain.
- Poursuivre la sollicitation dans le milieu scolaire afin de maintenir la fréquentation actuelle.
- Favoriser les partenariats avec les entreprises de croisière.
- Favoriser le développement de partenariats interne et externe dans le but d'augmenter la capacité du site à améliorer le programme et les services offerts au public.
- Réitérer l'intérêt pour le maintien et le raffermissement des collaborations régionales compatibles avec notre mission et collaborer avec les autres attraits touristiques régionaux en participant à des forfaits.
- Améliorer la signalisation sur la jetée et sur le quai des croisières.

- 
- Améliorer l'accès des plaisanciers individuels désireux de s'amarrer au lieu pour le visiter et/ou s'y récréer.

Parcs Canada propose les mesures de gestion suivantes relativement à la **gestion environnementale** :

- Réaliser un inventaire biophysique de ce lieu historique.
- Mettre à jour le plan de gestion des ressources biophysiques de la douve et en poursuivre la gestion.
- Intégrer, dans le plan de gestion des paysages, les préoccupations en ce qui a trait à la disparition importante de la couverture arborescente depuis la suppression de près d'une centaine d'ormes d'Amérique et la disparition du noyer.
- Gérer l'habitat des trois espèces végétales rares recensées lors de l'inventaire de 2001 pour en assurer la protection ou le rétablissement.
- Gérer les milieux humides au nord de l'île pour en assurer leur protection.
- Réaliser une vérification environnementale du site afin d'analyser l'état du lieu au niveau de la gestion environnementale, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation énergétique des bâtiments.
- Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du site.



**Guide-animateur**  
Parcs Canada / N. Rajotte

---

## 9. Conclusion

Le plan directeur du lieu historique national du Fort-Lennox fournit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la commémoration du lieu. Si les mesures les plus importantes ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'autres mesures sont également préconisées pour enrichir l'expérience de visite, offrir de meilleurs services aux visiteurs, accroître la fréquentation et la notoriété du lieu et réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

Il est évident que la réalisation des mesures de gestion proposées nécessitera un investissement qui pourrait être important. L'unité de gestion de l'Ouest du Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, des programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si, à court terme, l'unité de gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, les nouveaux fonds dont disposera l'Agence devraient permettre de réaliser avec succès les principaux défis. La présente proposition de plan directeur se veut une mise à jour du plan directeur de 1993. Bien qu'il s'agisse d'un cadre de gestion de cinq ans, il s'inscrit à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de 15 ans. La mise en place de l'ensemble des mesures de gestion proposées doit donc être envisagée à long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles ou que les circonstances le permettront.

Sous réserve de l'obtention du financement requis et dans l'optique d'assurer d'abord l'intégrité commémorative du lieu, les mesures de gestion globales auxquelles Parcs

Canada envisage d'accorder la priorité au cours des cinq prochaines années sont les suivantes :

- Établir et exécuter un plan d'entretien, de stabilisation et de mise aux normes en matière de sécurité publique et de protection contre les incendies pour chacun des édifices du fort et entreprendre de façon prioritaire des travaux en ce sens sur la caserne.
- Entreprendre l'inventaire des objets de la collection archéologique.
- Entreprendre l'examen de l'état des objets métalliques et de matière organique de la collection archéologique et procéder au traitement approprié lorsque des objets sont endommagés.
- Mettre à jour le concept de mise en valeur dans la perspective des messages de l'énoncé d'intégrité commémorative produit en 2002 et du nouveau concept d'expérience des visiteurs.
- Entreprendre, au cours des cinq prochaines années, la mise en valeur de la caserne en donnant priorité à l'aménagement d'une salle multifonctionnelle.
- Dans le cadre de la mise en valeur du magasin d'artillerie, développer un programme de recherche historique axé sur les garnisons française et britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le chantier de construction navale et sur l'occupation du site depuis le départ des Britanniques.
- Entreprendre sans délai une enquête orale auprès des réfugiés juifs allemands de la Deuxième Guerre mondiale et collaborer avec les différents intervenants qui seraient en mesure de nous aider à réaliser cette tâche.

- 
- Poursuivre le renouvellement des outils d'interprétation, notamment auprès des clientèles scolaires.
  - Associer le lieu historique national du Fort-Lennox au projet de corridor patrimonial international de l'axe Hudson – Lac Champlain – Richelieu en faisant profiter ce dernier de la notoriété du site.
  - Favoriser le développement de partenariats interne et externe dans le but d'augmenter la capacité du site à améliorer le programme et les services offerts au public.
  - Réitérer l'intérêt pour le maintien et le raffermissement des collaborations régionales compatibles avec notre mission et collaborer avec les autres attraits touristiques régionaux en participant à des forfaits.
  - Réaliser un inventaire biophysique de ce lieu historique.
  - Mettre à jour le plan de gestion des ressources biophysiques de la douve et en poursuivre la gestion.
  - Intégrer, dans le plan de gestion des paysages, les préoccupations en ce qui a trait à la disparition importante de la couverture arborescente depuis la suppression de près d'une centaine d'ormes d'Amérique et la disparition du noyer.
  - Gérer l'habitat des trois espèces végétales rares recensées lors de l'inventaire de 2001 pour en assurer la protection ou le rétablissement.
  - Gérer les milieux humides au nord de l'île pour en assurer leur protection.
  - Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du site.

---

# 10. Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique

Le plan directeur du lieu historique national du Fort-Lennox a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait comme objectif d'examiner les effets des activités et des mesures de gestion proposées sur l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politique, de plans et de programmes* (1999). Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et de la *Directive de gestion 2.4.2 sur l'évaluation des impacts* (1998).

Une première vérification permet d'affirmer que le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

La portée de l'évaluation nous indique ce qui est inclus dans l'évaluation environnementale. Ceci définit par le fait même ses limites. Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation sont celles du lieu désigné. La sélection des limites temporelles s'étend sur le même horizon que la vision, soit quinze ans.

## 10.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des sources de stress en relation avec les ressources culturelles et biophysiques permet de déterminer les effets sur les ressources patrimoniales. L'analyse démontre que la majorité des sources de stress

potentielles sont sans impact pour les ressources culturelles et naturelles. Quelques-unes ont un impact faible à moyen.

Dans certains cas, l'opération du lieu historique pourrait menacer les ressources patrimoniales. Pour leur part, certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Dans le présent cas, ces mesures de gestion sont liées à la protection des ressources culturelles du lieu historique ou à sa mise en valeur. Les mesures d'atténuation proposées permettent d'atténuer certains effets négatifs par rapport à l'intégrité commémorative et à la protection des ressources biophysiques.

Globalement, les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'intégrité commémorative du lieu historique national du Fort-Lennox.

## 10.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur

Cette évaluation s'appuie sur le principe qu'une combinaison d'effets dans les différents projets et activités puisse donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement.

La vérification des effets résiduels du plan directeur permet de noter que peu d'impact devrait persister à la suite de la mise en application des mesures et des stratégies d'atténuation.

---

Pour ce qui est des conséquences globales de ce document en ce qui a trait aux effets cumulatifs, elles sont liées aux changements climatiques, à la croissance de la fréquentation et à l'utilisation qui est faite du lieu.

### **10.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs**

Tout comme le plan directeur, l'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Ces stratégies d'atténuation visent plus particulièrement à :

- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour le lieu désigné et administré dans la stratégie de Parcs Canada quant à la protection de l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles.
- Minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale.
- Identifier sur le terrain les limites de propriété du lieu historique afin d'assurer la protection des ressources patrimoniales.
- Avoir une approche environnementale dans la gestion des programmes et des opérations du lieu historique.
- Édifier une stratégie préventive d'adaptation aux changements climatiques pour la protection des ressources culturelles, des ressources biophysiques et des infrastructures du lieu.

### **10.4 Conclusion**

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le concept de mise en valeur retenu pour ce site est acceptable sur le plan patrimonial. Cet exercice a permis de prendre note que le plan directeur du lieu historique national du Fort-Lennox permet une mise à niveau et une amélioration de l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et naturelles.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification, alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Ces effets potentiels des opérations du lieu historique pourraient être contrôlés par une vérification environnementale de ces opérations.

---

# Comité de planification

Jean-François Caron, planificateur, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec

Michel Carrier, conseiller principal en évaluation et gérance environnementale, Centre de services du Québec

André Charbonneau, historien, Centre de services du Québec

Lise Cyr, chargée de mise en valeur, Centre de services du Québec

Francine Émond, directrice, Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Daniel Langlois, gestionnaire, lieu historique national du Canada du Fort-Lennox

Diane Le Brun, superviseure de la gestion des collections, Centre de services du Québec

Réjean Malo, agent principal, Conservation et protection, Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Guy Marchand, conseiller en communication, Centre de services du Québec

Guy Noël, coordonnateur, Services techniques, Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Matthieu Paradis, agent des communications des services à la clientèle et de la mise en valeur du patrimoine, lieu historique national du Canada du Fort-Lennox

Gisèle Piédalue, archéologue, Centre de services du Québec

Alain Rainville, agent de recherche socio-économique, Centre de services du Québec

Charlotte Simard, architecte paysagiste, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Jean-Benoît Saint-Laurent, architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Support technique

Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec

Anne Desgagné, infographiste, Centre de services du Québec

Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec



---

# Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

CHARBONNEAU, André. *Les fortifications de l'Île aux Noix : reflet de la stratégie défensive sur la frontière du Haut-Richelieu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Ottawa, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Ministère du Patrimoine canadien, c1994, 390 pages.

CYR, Lise. *Concept-plan d'interprétation : l'expérience de séjour au lieu historique national du Fort-Lennox*, Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1995, 50 pages.

DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE, *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing 1997-2000, Lieux historiques nationaux du District de Montréal, Rapport final*, Québec, mars 1997, 177 pages.

GERMAIN Alexandre. *L'impact économique de Parcs Canada au Québec*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2006.

MARINEAU, Karine. *Inventaire des espèces de plantes en péril au Lieu historique national Fort Lennox et au Canal de Chambly*. Parcs Canada, octobre 2001, 28 pages.

PARCS CANADA, *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA, Gestion du patrimoine culturel et biens immobiliers, *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada du Fort-Lennox* (Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Québec), 2002, 168 pages et plans

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme, *Rapports Statistiques de 1982 à 2004*.

PARCS CANADA, Marketing et Affaires du programme, *Étude sur le profil des visiteurs – 2000. Visiteurs individuels en provenance du traversier*, Lieu historique national du Fort-Lennox, mars 2001, 12 pages et annexes.

PARCS CANADA, *Lieu historique national du Fort-Lennox, plan directeur*, 1993, 76 pages.

PARCS CANADA, *Programme de consultation du public*. Lieu historique national du Fort-Lennox. *Compte rendu*, juin 1992, 18 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA, *Principes directeurs et politiques de gestion*, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1994, 127 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA, *Rapport sur l'état des parcs de 1997, 1998*, 211 pages.

SERVICE CANADIEN DES PARCS, Section politique et recherche, *Étude de capacité de support du lieu historique national du Fort-Lennox : rapport final*, 1992, 87 pages.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le directeur général  
de Parcs Canada, 2007  
N° de cat. : R64-105/11-2006F  
ISBN : 0-662-72797-5  
This publication is also available in English.